



# Notre avenir propre

Rapport annuel 2020

Août 2021

**Yukon**

# Table des matières

<b>Introduction</b>	<b>3</b>
<b>Partie A : Buts</b>	<b>6</b>
Réduire les émissions de gaz à effet de serre	7
Assurer l'accès à une source fiable et abordable d'énergie renouvelable	11
S'adapter aux changements climatiques	14
Bâtir une économie verte	15
<b>Partie B : Objectifs et mesures</b>	<b>17</b>
<b>Progrès général</b>	<b>21</b>
Axe 1 : Transports	22
Axe 2 : Maisons et bâtiments	26
Axe 3 : Production d'énergie	31
Axe 4 : Population et environnement	35
Axe 5 : Collectivités	38
Axe 6 : Innovation	41
Axe 7 : Leadership	43
<b>Annexe A : État d'avancement de toutes les mesures du gouvernement du Yukon</b>	<b>46</b>
<b>Annexe B : Projets menés par des Premières nations et des municipalités</b>	<b>62</b>

**Notre vision, en tant que dirigeants, est de nous unir contre les changements climatiques en bâtissant des collectivités prospères et résilientes, alimentées par une énergie renouvelable et stimulées par une économie verte et durable qui protège et restaure notre environnement naturel.**

## **Introduction**

La stratégie *Notre avenir propre* a été publiée en septembre 2020 après trois ans de collaboration avec les Premières nations du Yukon, les groupes autochtones transfrontaliers et les municipalités yukonnaises. Nous y précisons les objectifs que nous partageons avec nos partenaires autochtones et municipaux de l'ensemble du territoire, ainsi que les étapes que le gouvernement du Yukon suivra pour répondre à l'urgence climatique et garantir un avenir meilleur à la population yukonnaise.

## Nous poursuivrons quatre buts qui nous aideront à concrétiser notre vision d'un avenir propre.



Réduire les émissions de gaz à effet de serre du Yukon



Assurer l'accès à une source fiable et abordable d'énergie renouvelable



S'adapter aux changements climatiques



Bâtir une économie verte

## Pour atteindre ces buts, nous avons adopté 131 mesures organisées en 7 axes.



Transports



Collectivités



Maisons et bâtiments



Innovation



Production d'énergie



Leadership



Population et environnement

# Chaque année, le gouvernement du Yukon produira le rapport d'étape de la stratégie *Notre avenir propre* dans un esprit de transparence et de responsabilisation envers la population. Le présent rapport, le tout premier d'entre eux, dresse le bilan de l'année 2020.

## Ce rapport comporte quatre parties distinctes :

- la partie A, dans laquelle nous faisons état des progrès généraux accomplis au regard des buts et des cibles de *Notre avenir propre*. C'est dans cette partie que nous présentons de l'information sur les émissions de gaz à effet de serre, la production d'électricité renouvelable et la résilience climatique du Yukon. Les données qui y sont présentées concernent l'année 2019 ou 2020, dépendamment de l'indicateur;
- la partie B, dans laquelle nous faisons état des progrès des mesures et des objectifs précis de *Notre avenir propre*. Dans cette partie, nous présentons de l'information sur les principaux indicateurs de progrès et les autres accomplissements de l'année 2020;
- l'annexe A, dans laquelle nous indiquons l'état d'avancement de toutes les mesures de *Notre avenir propre*, à savoir si elles étaient terminées, en progression ou en attente de démarrage au printemps 2021, lors de la rédaction du présent rapport;
- l'annexe B, dans laquelle nous listons les projets menés par nos partenaires autochtones et municipaux dans le cadre de *Notre avenir propre*.

Le but de ce rapport annuel est de communiquer clairement nos réalisations. Nous y présentons également les secteurs où nous pourrions devoir rectifier le tir pour atteindre nos objectifs d'ici 2030. Étant donné que la stratégie *Notre avenir propre* a été publiée en septembre 2020, il ne s'agit là que

d'un rapport partiel qui plante le décor pour les futurs rapports.

Au cours des prochaines années, des données complètes sur la mise en œuvre de *Notre avenir propre* seront accessibles sur le Web, en plus de l'information présentée dans les rapports annuels.

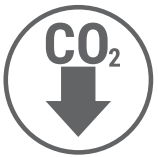
## Mises à jour de *Notre avenir propre*

Devant l'urgence climatique, le gouvernement du Yukon a revu à la hausse la cible de réduction des gaz à effet de serre de *Notre avenir propre*, la faisant passer de 30 à 45 % d'ici 2030 par rapport au niveau de 2010. Nous nous employons également à la création d'un Conseil d'orientation sur le climat du Yukon composé de représentants d'organismes environnementaux, du secteur de l'énergie renouvelable, de l'industrie, des Premières nations du Yukon, des syndicats, des administrations municipales, des jeunes et de l'Université du Yukon. Le Conseil aura pour mission d'élaborer les plans permettant d'atteindre cette cible plus ambitieuse.

Au cours des prochains mois, le gouvernement du Yukon épaulera le Conseil dans son travail. Cela pourrait entraîner des changements ou des ajouts aux mesures de *Notre avenir propre*, de même que des ajustements aux autres cibles, comme celles en matière de production d'électricité renouvelable, de chauffage à énergie renouvelable, de véhicules à émission zéro, de carburant renouvelable et de rénovation écoénergétique. Pendant ce temps, le gouvernement du Yukon poursuivra la mise en œuvre des mesures actuelles de la stratégie, conçues pour atteindre la cible de réduction de 30 % des émissions. Ces mesures continueront de jouer un rôle essentiel dans l'atteinte de la nouvelle cible de 45 %.

## Partie A : Buts

Dans cette partie du rapport, nous faisons état des progrès généraux accomplis au regard des buts et des cibles de *Notre avenir propre*. Les données présentées dans ces pages concernent l'année 2019 ou 2020, dépendamment de l'indicateur, puisque la collecte et l'analyse de certaines données requièrent plus de temps. Étant donné que la stratégie a été publiée au troisième trimestre de 2020, les données présentées ici ne reflètent pas encore toute l'ampleur des retombées des mesures de *Notre avenir propre*. Il ne s'agit là que d'un rapport partiel qui plante le décor pour les futurs rapports.



## Réduire les émissions de gaz à effet de serre

### Aperçu

Notre avenir propre comprend trois cibles de réduction des émissions de gaz à effet de serre du Yukon.

- D'ici 2030, nous comptons réduire de 45 % par rapport à 2010 les émissions de gaz à effet de serre du Yukon provenant des transports, du chauffage, de la production d'électricité, d'autres activités commerciales et industrielles, de la gestion des déchets et d'autres secteurs. Nous avons fait passer notre cible de 30 à 45 % depuis la publication de *Notre avenir propre* en raison de l'importance de réduire substantiellement les émissions de gaz à effet de serre à très court terme.
- Nous travaillerons avec l'industrie minière pour établir une cible de réduction pour les activités d'extraction de l'or et du quartz d'ici la fin de 2022 grâce à laquelle les mines du Yukon réduiront, au cours de leur cycle de vie, leurs émissions de gaz à effet de serre par kilogramme ou kilotonne de matière produite.
- Si ces cibles sont atteintes d'ici 2030, le Yukon sera en bonne voie d'avoir une économie carboneutre d'ici 2050.

Dans les pages qui suivent, nous dressons un bref portrait de nos progrès à ce jour pour chacune de nos cibles. Pour en savoir plus sur le mode de calcul des émissions de gaz à effet de serre du Yukon et les différents facteurs qui influent sur les émissions, comme la population et la croissance économique, consultez le complément d'information du rapport.

## Réduction des émissions de 45 % d'ici 2030

En 2010, les émissions de gaz à effet de serre du Yukon (excluant les émissions provenant de l'industrie minière) s'élevaient à 611 kilotonnes. D'ici 2030, ces émissions ne doivent pas dépasser 336 kilotonnes si nous voulons atteindre notre nouvelle cible de réduction des émissions de 45 %.

En 2018 et 2019 (les deux années les plus récentes pour lesquelles nous disposons de données), les émissions de gaz à effet de serre non minières du Yukon s'élevaient respectivement à 699 et 721 kilotonnes. Les émissions de 2019 sont donc 18 % plus élevées que le niveau de référence de 2010. Comme on peut le voir dans la figure 1, ces résultats sont conformes aux prévisions de la modélisation d'origine de *Notre avenir propre*, qui prévoyait que les émissions de gaz à effet de serre du Yukon augmenteraient jusqu'en 2020 avant de commencer à diminuer en 2021 grâce aux mesures de la stratégie. Toutefois, l'augmentation réelle des émissions du Yukon en 2018 et 2019 est plus élevée que prévu, comme en témoignent les résultats de la figure 1, où les barres bleues (émissions réelles) sont plus élevées que les prévisions (pointillés jaunes). Ces données seront prises en comptes dans notre prochain cycle de modélisation.

Vu le décalage considérable entre l'émission de gaz à effet de serre et l'obtention des données les concernant, nous suivons aussi de près les progrès liés à la rénovation écoénergétique, aux véhicules à émission zéro et aux autres secteurs essentiels à la réduction des émissions de gaz à effet de serre. Cette information se trouve dans la partie B du présent rapport.

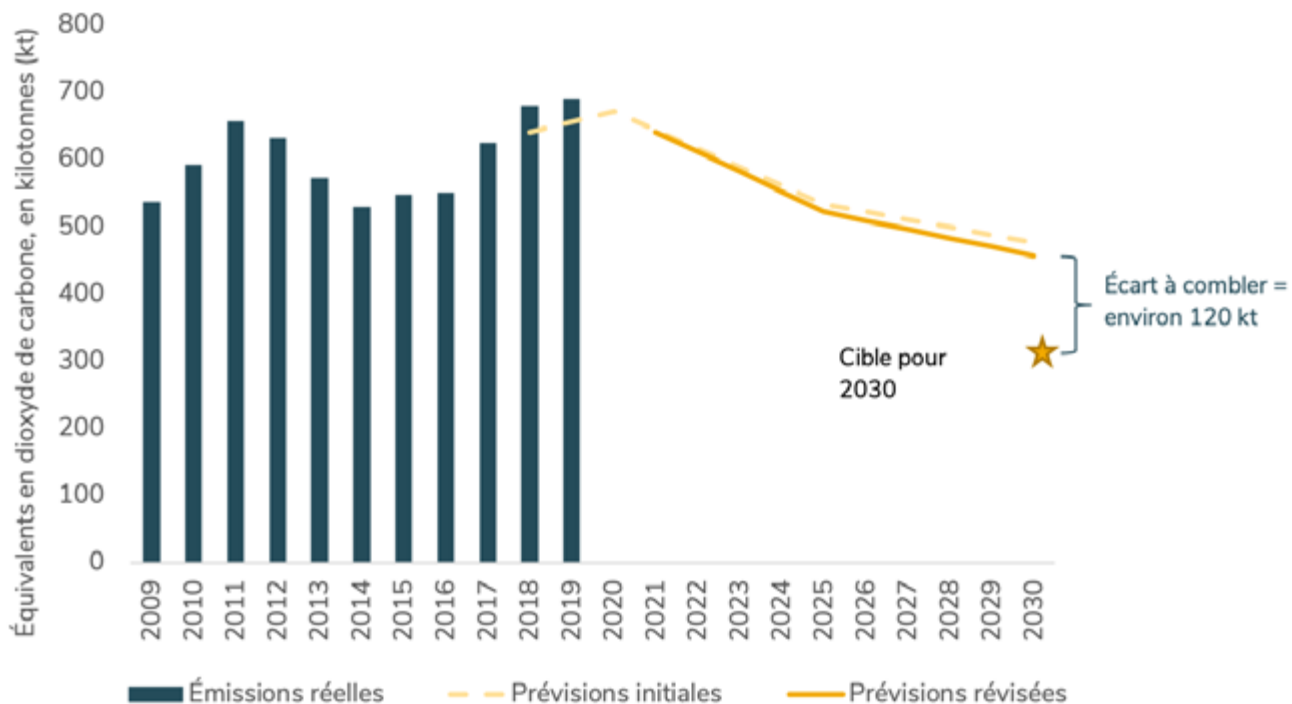


Figure 1. Émissions réelles et prévues de gaz à effet de serre ne provenant pas de l'industrie minière

D'après la modélisation effectuée avant *Notre avenir propre*, les émissions de gaz à effet de serre (à l'exclusion de celles provenant de l'industrie minière) pourraient atteindre 678 kilotonnes d'ici 2030 si rien n'est fait. Par conséquent, nous estimons devoir réduire nos émissions de 342 kilotonnes d'ici 2030 pour atteindre notre nouvelle cible. Il s'agit là d'une estimation qui pourrait fluctuer lors de l'actualisation de la modélisation en fonction des données réelles de 2018 et 2019.



D'après la plus récente modélisation effectuée en juin 2021, les mesures de *Notre avenir propre*, ainsi que les politiques et programmes fédéraux, devraient permettre la réduction de nos émissions de gaz à effet de serre de 221 kilotonnes d'ici 2030. Toujours d'après cette nouvelle modélisation, les réductions devraient être plus importantes que celles anticipées dans la première modélisation de *Notre avenir propre*, qui prévoyait une baisse de 201 kilotonnes grâce aux mesures actuelles. Cette augmentation s'explique par l'annonce récente du gouvernement du Canada de poursuivre l'augmentation du prix fédéral sur le carbone jusqu'en 2030.

Lors de la publication de *Notre avenir propre*, la stratégie devait permettre au Yukon d'atteindre les trois quarts de sa cible de 30 % de réduction des émissions de gaz à effet de serre d'ici 2030. Or, avec la nouvelle cible de 45 %, le fossé s'est élargi. Plus précisément, les réductions de gaz à effet de serre prévues avec les mesures actuelles de *Notre avenir propre* nous permettent à peine d'atteindre les deux tiers de la nouvelle cible de 45 %, comme on peut le voir dans la figure 1. Au cours des prochains mois, le gouvernement du Yukon aidera le Conseil d'orientation sur le climat du Yukon à adopter des mesures additionnelles en vue d'atteindre la nouvelle cible.

## Conseil d'orientation sur le climat du Yukon

Le Conseil d'orientation sur le climat du Yukon jouera un rôle décisif dans l'élaboration des plans nécessaires pour atteindre la cible de réduction de 45 %. Il sera composé de représentants d'organismes environnementaux, du secteur de l'énergie renouvelable, de l'industrie, des Premières nations du Yukon, des syndicats, des administrations municipales, des jeunes et de l'Université du Yukon afin d'assurer la prise en compte d'un vaste éventail de perspectives et d'expertises.

## Intensité des émissions de l'industrie minière

La cible de l'intensité des émissions de gaz à effet de serre (c'est-à-dire les émissions par unité produite) de l'industrie minière du territoire sera établie d'ici la fin de 2022. Le gouvernement du Yukon a fait appel à un cabinet d'experts-conseils pour l'aider à déterminer des cibles possibles, ainsi que les mesures pour les atteindre. Les résultats seront présentés à l'industrie minière yukonnaise et aux autres parties prenantes plus tard en 2021.

Lorsque ces cibles seront établies, les rapports annuels subséquents de *Notre avenir propre* contiendront des données sur l'intensité réelle des émissions de l'industrie minière yukonnaise en regard de la cible.

## Carboneutralité d'ici 2050

Si les cibles de réduction des émissions minières et non minières sont atteintes d'ici 2030, le Yukon sera en bonne voie d'atteindre une économie carboneutre d'ici 2050. En 2019, les émissions totales de gaz à effet de serre de tous les secteurs de l'économie yukonnaise s'élevaient à 783 kilotonnes, comme on peut le voir dans la figure 2. Il s'agit là d'une augmentation de 14 % par rapport aux émissions de 2010, qui représentaient alors 684 kilotonnes. Au cours des prochaines années, le gouvernement du Yukon

travaillera avec des spécialistes et des intervenants pour préciser le niveau de réduction de gaz à effet de serre et les étapes à suivre pour retirer le dioxyde de carbone de l'atmosphère, deux axes essentiels à l'atteinte de la carboneutralité d'ici 2050.

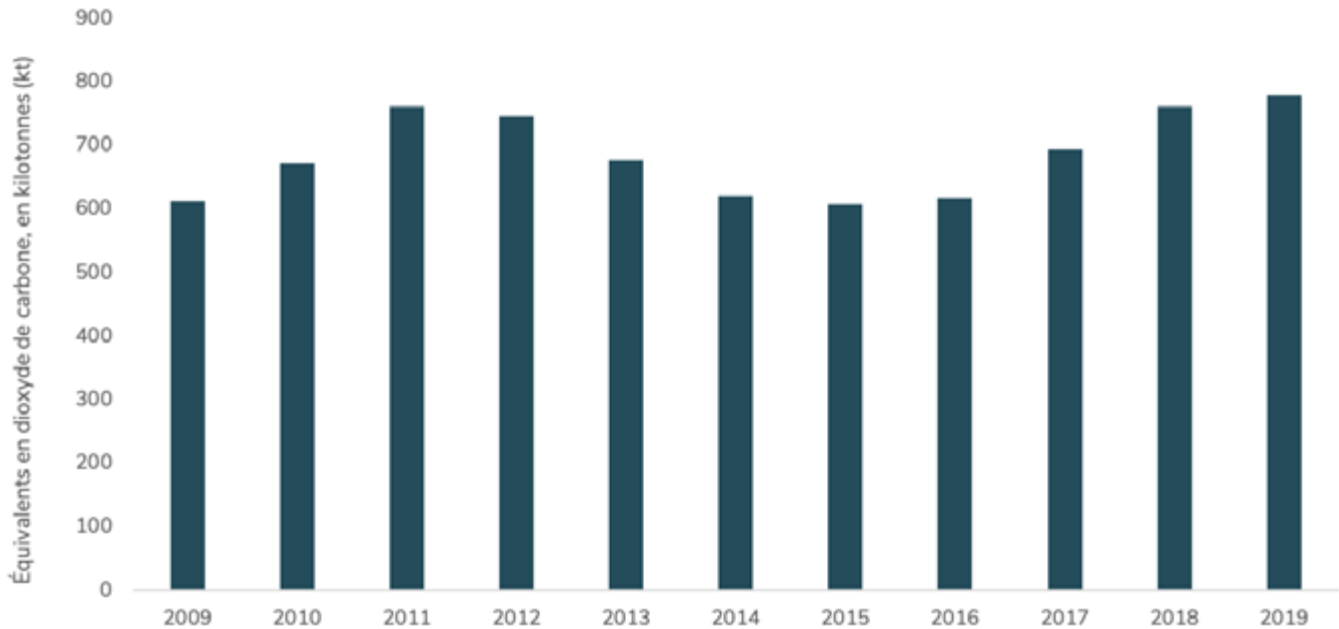


Figure 2. Émissions totales de gaz à effet de serre du Yukon (2010-2019)

## Carboneutralité d'ici 2050

La carboneutralité signifie qu'en 2050 toutes les émissions de gaz à effet de serre résiduelles devront être compensées par le retrait de dioxyde de carbone de l'atmosphère. Cette méthode tient compte du fait que certains pans de l'économie pourraient difficilement éliminer totalement leurs émissions de gaz à effet de serre d'ici 2050. Ces secteurs d'activité pourraient continuer à émettre de petites quantités de gaz à effet de serre dans la mesure où une quantité équivalente de dioxyde de carbone est retirée de l'atmosphère. Plusieurs techniques permettent d'y parvenir, de la plus simple à la plus complexe, comme la plantation d'arbres et la capture directe du dioxyde de carbone. Au cours des prochaines années, le gouvernement du Yukon travaillera avec des spécialistes et des intervenants pour déterminer les meilleures avenues pour atteindre la carboneutralité.



## Assurer l'accès à une source fiable et abordable d'énergie renouvelable

### Aperçu

Continuer à produire la majorité de l'électricité du territoire à partir de sources renouvelables et augmenter la proportion de chauffage à énergie renouvelable sont deux stratégies essentielles pour réduire les émissions de gaz à effet de serre du Yukon tout en assurant à la population yukonnaise un accès à des sources d'énergie fiables et abordables. Notre avenir propre comporte trois cibles en la matière.

- Nous voulons que 97 % de l'électricité produite pour le réseau électrique principal du Yukon provienne de sources renouvelables d'ici 2030.
- Qui plus est, d'ici 2030, nous réduirons la consommation de diesel pour la production d'électricité des collectivités hors réseau de 30 % par rapport à 2010.
- D'ici 2030, nous répondrons à 50 % de nos besoins en chauffage grâce aux énergies renouvelables.

Dans le présent rapport, nous rendons compte des progrès effectués pour chacune de ces cibles. Au cours des prochains mois, le gouvernement du Yukon travaillera avec le Conseil d'orientation sur le climat du Yukon pour déterminer si l'une de ces cibles doit être revue à la hausse pour atteindre la cible de réduction de 45 % des émissions de gaz à effet de serre des secteurs clés d'ici 2030.

## Atteindre 97 % d'électricité renouvelable d'ici 2030

Chaque année, le Yukon répond à plus de 90 % de ses besoins en électricité avec de l'énergie propre et renouvelable grâce à son imposant approvisionnement en hydroélectricité. Pour atteindre notre cible d'un réseau alimenté à 97 % d'électricité renouvelable, nous devons pouvoir compter annuellement sur au moins 93 % d'électricité produite à partir de sources renouvelables; un pourcentage qui devra augmenter graduellement d'ici 2030.

En 2020, 94,9 % de l'électricité du réseau principal était produite à partir de sources renouvelables (pourcentage obtenu en faisant la moyenne des 25 dernières années). C'est ce qu'illustre la ligne bleu foncé de la figure 3. On constate par ailleurs une légère hausse entre 2017 et 2019. Dans les rapports annuels futurs, nous devrions observer une augmentation graduelle nous menant vers notre objectif de 97 % d'énergie renouvelable d'ici 2030.

La figure 3 illustre également le pourcentage de production d'électricité renouvelable année après année de 2010 à 2020 (ligne pointillée jaune). En 2020, 86,2 % de l'électricité du réseau principal était produite à partir de sources renouvelables. L'écart important d'une année à l'autre s'explique par la variation du niveau de l'eau dans les réservoirs hydroélectriques qui dépend des précipitations (pluie et neige) et du ruissellement de l'eau de fonte glaciaire. C'est pour cette raison que nous utilisons une moyenne mobile sur 25 ans pour suivre la progression de la production d'électricité renouvelable du réseau principal. La moyenne mobile calcule la production d'électricité renouvelable sur une plus longue période de façon à atténuer les variations annuelles et à dresser un portrait plus juste des progrès globaux.

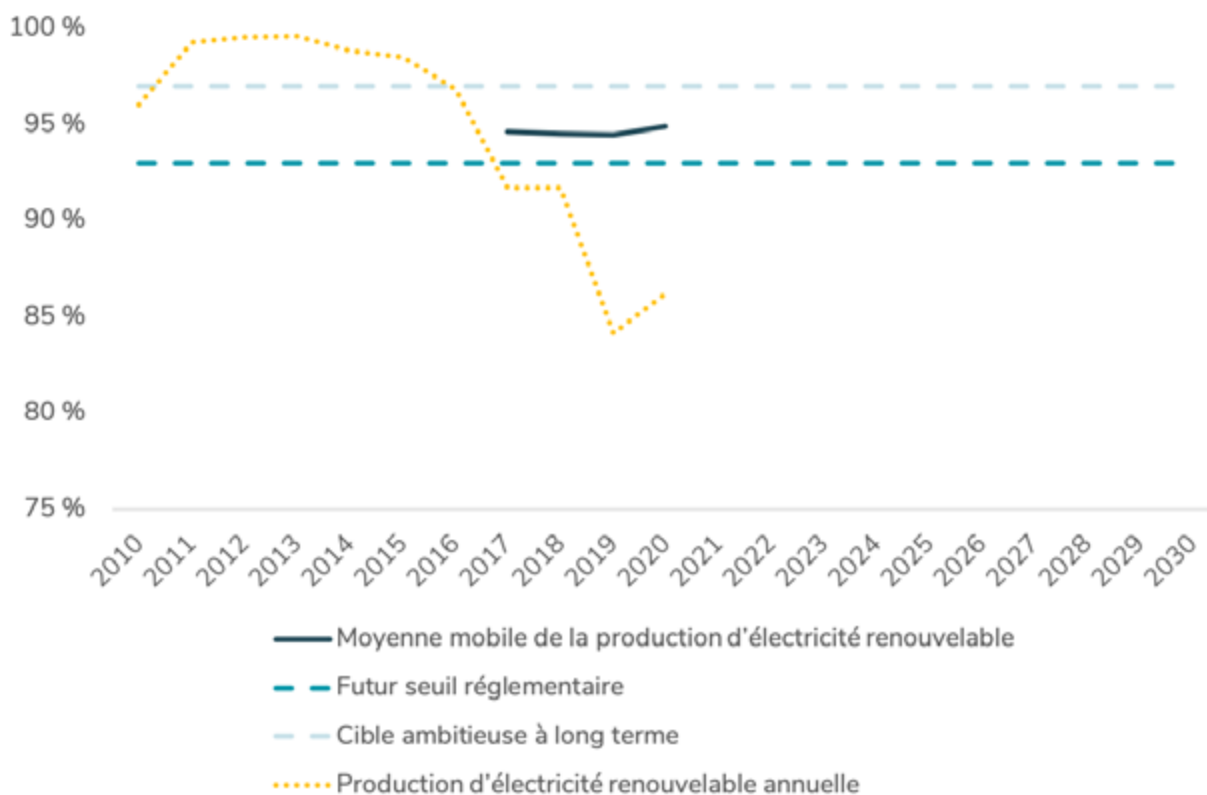


Figure 3. Pourcentage de production d'électricité renouvelable du réseau électrique principal du Yukon (moyenne mobile sur 25 ans)

## Réduire de 30 % le recours au diesel pour la production d'électricité hors réseau d'ici 2030

En 2020, 5,6 millions de litres de diesel ont servi à produire de l'électricité dans les collectivités hors réseau du Yukon : Beaver Creek, Burwash Landing/Destruction Bay, Watson Lake et Old Crow (voir la figure 4). C'est 8 % de plus qu'en 2010, alors que 5,2 millions de litres de diesel avaient servi à produire de l'électricité dans ces collectivités.

Pour atteindre notre cible de 30 % de réduction par rapport au niveau de 2010 d'ici 2030, la quantité de diesel utilisée ne devra pas dépasser 3,6 millions de litres. Nous y parviendrons grâce à des mesures d'efficacité énergétique et à des projets locaux d'électricité renouvelable, comme le projet solaire à Old Crow qui a commencé à produire de l'électricité renouvelable plus tôt cette année.

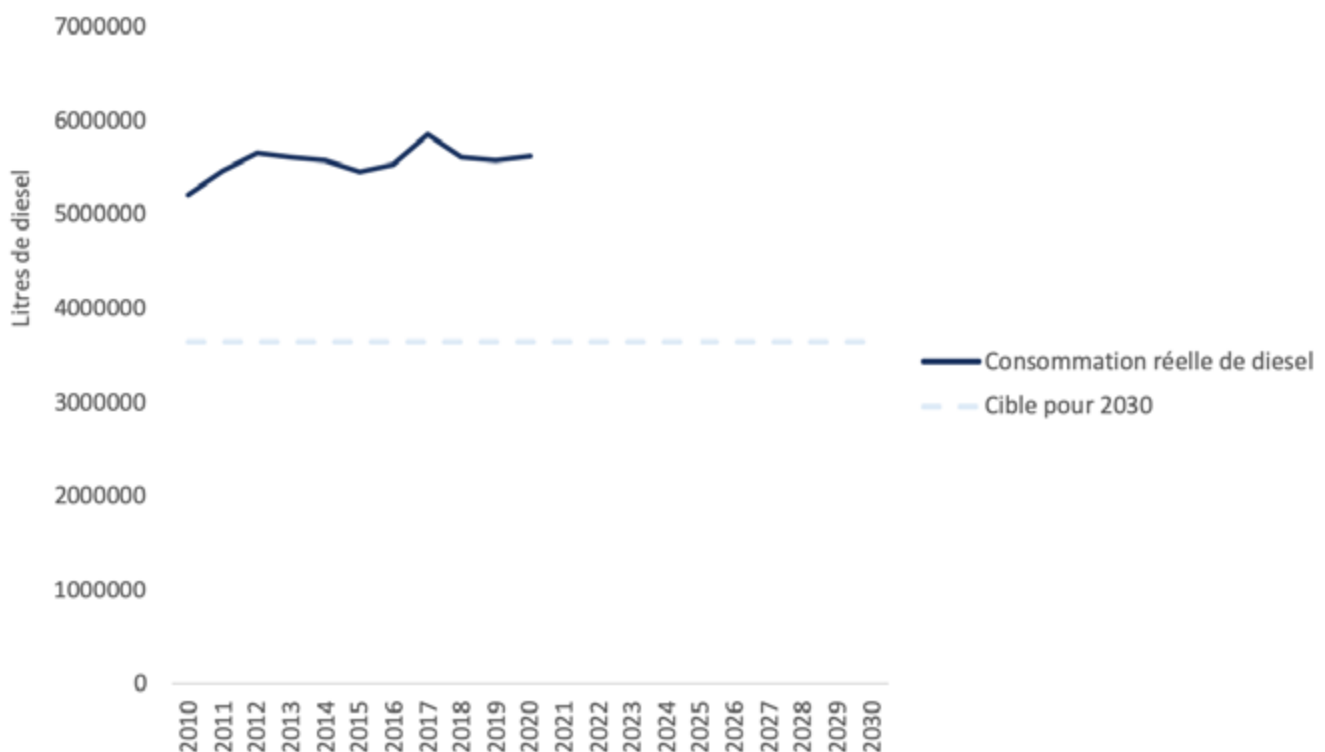


Figure 4. Litres de diesel utilisés pour la production d'électricité dans les collectivités hors réseau du Yukon

## Atteindre la cible de 50 % de chauffage à énergie renouvelable d'ici 2030

En 2009, nous estimions que 26 % des besoins en chauffage étaient comblés par des sources renouvelables, comme l'électricité propre et la bioénergie (bois). Avec Notre avenir propre, nous atteindrons pas moins de 50 % de ces besoins d'ici 2030.

Bien que nous ayons une estimation pour l'année 2009, nous nous employons actuellement à la conception d'une méthodologie plus fiable pour évaluer les différentes sources d'énergie thermique au Yukon. Il y a fort à parier que nos estimations antérieures de la consommation de bois de chauffage soient inexactes en raison de la difficulté de colliger ces données de façon uniforme. Dans nos futurs rapports, nous rendrons compte des progrès accomplis en regard de notre cible de 50 % de chauffage à énergie renouvelable à l'aide de cette nouvelle méthodologie.



# S'adapter aux changements climatiques

## Aperçu

S'adapter aux changements climatiques implique de prendre des décisions éclairées et tournées vers l'avenir qui atténueront les conséquences que ces changements pourraient avoir sur notre santé, notre bien-être, notre mode de vie et nos moyens de subsistance. Cela signifie également de saisir toutes les occasions qui s'offrent à nous. Un élément essentiel de l'adaptation est d'assurer notre résilience aux changements, autrement dit notre capacité à surmonter rapidement les difficultés, à nous relever et à poursuivre notre essor individuel et collectif. *Notre avenir propre* vise à garantir un fort degré de résilience aux effets des changements climatiques d'ici 2030.

## Renforcer notre résilience d'ici 2030

Pour mesurer nos progrès et faire rapport sur notre degré de résilience, nous nous employons actuellement à choisir des indicateurs qui nous aideront à démontrer l'évolution de la résilience globale de notre territoire. Dans les futurs rapports annuels, nous utiliserons ces indicateurs pour rendre des comptes sur la résilience climatique du Yukon et sur nos progrès en regard de notre cible, à savoir renforcer notre résilience d'ici 2030.

Plus de détails sur cette démarche seront mis à la disposition du public dans le rapport d'évaluation des risques climatiques sur l'ensemble du territoire yukonnais, qui devrait être publié en 2021.



## Bâtir une économie verte

### Aperçu

Une économie verte est une économie prospère qui protège et restaure l'environnement naturel afin d'assurer un avenir sain et florissant aux générations à venir. Nous suivons nos progrès en la matière en observant l'évolution des deux indicateurs suivants :

- les émissions de gaz à effet de serre au Yukon par habitant;
- les émissions de gaz à effet de serre par unité de produit intérieur brut réel, c'est-à-dire l'intensité des émissions de l'économie.

Ces indicateurs nous signalent si l'économie du Yukon gagne en efficacité au chapitre des émissions de gaz à effet de serre produites par rapport à la taille de notre population et de notre économie.

## Émissions de gaz à effet de serre au Yukon par habitant

En 2010, la population yukonnaise produisait en moyenne 19,6 tonnes d'équivalents en dioxyde de carbone par personne, d'après les émissions totales de gaz à effet de serre du Yukon et le nombre d'habitants sur le territoire (voir la figure 5 ci-dessous). En 2019, ces chiffres étaient légèrement plus faibles (18,9 tonnes d'équivalents en dioxyde de carbone). Nous nous attendons à observer une tendance à la baisse au cours des 10 prochaines années.

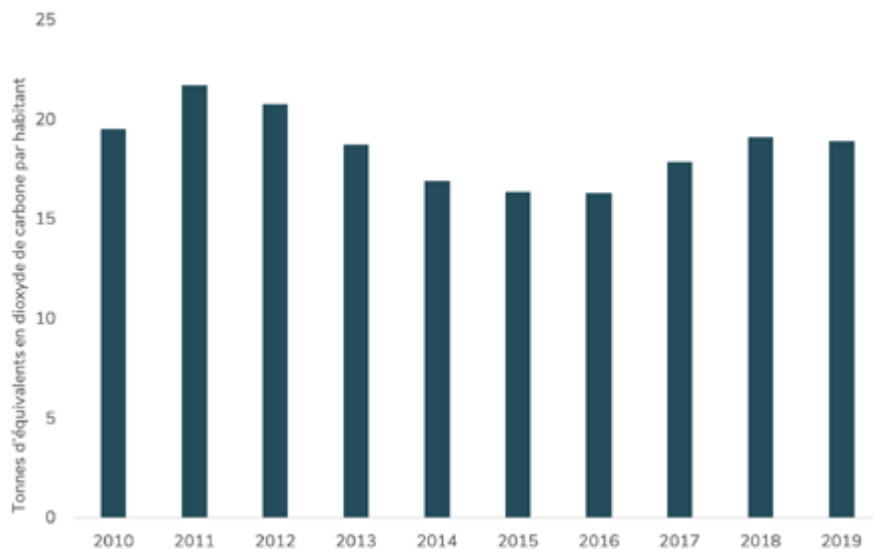


Figure 5. Émissions moyennes de gaz à effet de serre au Yukon par habitant (2010-2019)

## Intensité des émissions de l'économie

En 2010, l'économie yukonnaise générait 304 tonnes d'équivalents en dioxyde de carbone par unité de produit intérieur brut réel (voir la figure 6 ci-dessous). En 2019, on observait une légère diminution, soit 295 tonnes d'équivalents en dioxyde de carbone. Comme dans le cas des émissions de gaz à effet de serre par habitant, nous nous attendons à observer une tendance à la baisse au cours des dix prochaines années.



Figure 6. Intensité des émissions de l'économie yukonnaise (2010-2019)



## **Partie B : Objectifs et mesures**

Dans cette partie du rapport, nous faisons état du progrès des mesures et des objectifs de *Notre avenir propre*. Nous y présentons de l'information sur les mesures terminées, ainsi que des données sur les principaux indicateurs de progrès.

## Aperçu

Pour atteindre les objectifs de *Notre avenir propre*, le gouvernement du Yukon a adopté 131 mesures concrètes et précises. Chacune d'entre elles contribue à l'atteinte de l'un des objectifs de *Notre avenir propre*, qui s'articulent autour de sept axes.



Transports



Collectivités



Maisons et bâtiments



Innovation



Production d'énergie



Leadership



Population et environnement

Chacun de ces axes possède son code de couleur afin d'en faciliter l'identification. En outre, toutes les mesures sont numérotées et accompagnées, par souci de transparence et de responsabilisation, du ministère ou de la société d'État responsable de sa mise en œuvre.

### Ministères et sociétés d'État du Yukon

SC : Services aux collectivités

VTP : Voirie et Travaux publics

DevEc : Développement économique

JUS : Justice

EDU : Éducation

CFP : Commission de la fonction publique

EMR : Énergie, Mines et Ressources

TC : Tourisme et Culture

ENV : Environnement

SDY : Société de développement du Yukon

CE : Conseil exécutif

SEY : Société d'énergie du Yukon

SAS : Santé et Affaires sociales

SHY : Société d'habitation du Yukon

Nous mettrons ces mesures à jour au fil du temps pour que la stratégie demeure pertinente d'ici 2030 et que nous restions au fait des pratiques exemplaires et des nouvelles avancées en la matière.

## État d'avancement des mesures

Des 131 mesures de *Notre avenir propre*, 104 sont de nouveaux engagements accompagnés de dates butoirs. Les 27 autres sont des engagements déjà entamés grâce à des initiatives ayant fait leurs preuves.

Aux fins du présent rapport annuel, les mesures de *Notre avenir propre* assorties de dates butoir sont classées dans l'une ou l'autre des trois catégories suivantes :

- Terminée : le travail est terminé;
- En progression : le travail a été entrepris;
- En attente de démarrage : le travail n'a pas encore commencé.

Onze des mesures de *Notre avenir propre* arrivaient à échéance en 2020. Au printemps 2021, au moment de rédiger le présent rapport, neuf de ces mesures étaient terminées et deux étaient en progression.

### Mesures de 2020 : Terminée

N°	Mesure	Responsable
T3	Offrir une remise aux entreprises et aux particuliers du Yukon qui achètent des véhicules à émission zéro admissibles à compter de 2020.	EMR
T5	Offrir des remises pour l'installation de bornes de recharge intelligentes près de bâtiments résidentiels, commerciaux et institutionnels, de concert avec les services publics du Yukon, dès 2020.	EMR
T11	Offrir des remises pour l'achat de vélos électriques à des fins personnelles et professionnelles à compter de 2020.	EMR
T22	Tenir compte de l'efficacité énergétique dans les décisions d'achat des véhicules du gouvernement du Yukon à compter de 2020 pour réduire les émissions de gaz à effet de serre et les dépenses en carburant.	VTP
H21	Continuer d'accorder des remises pour l'utilisation de systèmes de chauffage à la biomasse et d'appareils de chauffage électrique intelligents dans les bâtiments résidentiels, commerciaux et institutionnels et, dès 2020, augmenter les remises actuelles pour l'utilisation d'appareils de chauffage électrique intelligents.	EMR
H26	Demander à la Régie des entreprises de services publics du Yukon d'unir ses efforts à ceux du gouvernement du Yukon pour autoriser les entreprises de services publics à prendre des mesures économiques de gestion de la capacité axée sur la demande, dès 2020.	SDY
C10	Investir dans la dotation en 2020 afin d'accroître la capacité de la Section de la gestion des feux de forêt du Yukon à prévenir les incendies et à intervenir lors des longues saisons de feux de forêt.	SC

N°	Mesure	Responsable
C14	Dès 2020, intégrer, si possible, des mesures de soutien aux producteurs d'aliments locaux au processus d'approvisionnement du gouvernement du Yukon.	VTP
L6	En 2020, mettre sur pied un comité de jeunes sur les changements climatiques qui fera part de ses commentaires et de son point de vue au gouvernement du Yukon sur divers sujets liés aux changements climatiques, à l'énergie et à l'économie verte et qui reflétera la diversité des jeunes du Yukon.	CE

### Mesures de 2020 : En progression

N°	Mesure	Responsable	État
E15	En 2020, lancer un programme de surveillance des glaciers afin d'améliorer notre capacité à prévoir les répercussions de la fonte des glaciers sur les systèmes hydrologiques et la production hydroélectrique.	EMR	Le programme de surveillance des glaciers sera lancé à la fin de 2021.
I2	Mettre à jour les politiques et les normes d'approvisionnement du gouvernement du Yukon pour mieux favoriser l'approvisionnement durable et local.	VTP	La version provisoire de la Stratégie d'approvisionnement durable et de son plan de mise en œuvre sera finalisée à la fin de 2021.

Voir l'annexe A pour connaître l'état d'avancement de toutes les mesures de *Notre avenir propre*.

# Progrès général

En plus de l'état d'avancement de chacune des mesures, nous surveillons plusieurs indicateurs afin de mieux appréhender la progression de nos objectifs et des mesures qui les accompagnent. Dans les pages qui suivent, nous communiquons nos principaux indicateurs de progrès et d'autres renseignements relatifs à nos objectifs (organisés par axe) pour l'année 2020.

Nous en profitons également pour braquer les projecteurs sur la progression des initiatives climatiques et énergétiques des Premières nations du Yukon, des groupes autochtones transfrontaliers et des municipalités yukonnaises, qui contribuent activement à la stratégie *Notre avenir propre*. Voir l'annexe B pour découvrir la liste complète des projets menés par nos partenaires autochtones et municipaux dans le cadre de *Notre avenir propre*.



## Axe 1 : Transports

**Notre avenir propre souhaite voir rouler 4 800 véhicules à émission zéro sur les routes du Yukon d'ici 2030 et réduire à 55 % le pourcentage de déplacements effectués dans un véhicule à occupant unique d'ici 2031. Nous comptons également augmenter la consommation de carburants renouvelables à faible émission, privilégier les modes de déplacement plus efficaces et garantir la résilience climatique de notre infrastructure routière.**

Comme nous nous y sommes engagés dans *Notre avenir propre*, ces efforts réduiront les émissions provenant du transport routier d'au moins 30 % d'ici 2030 par rapport aux 377 kilotonnes émises en 2010. Lors de l'établissement des mesures nécessaires pour atteindre la cible de 45 % de réduction des gaz à effet de serre d'ici 2030, nous évaluerons si la cible des émissions provenant du transport routier devra également être revue à la hausse.

En 2019, nos émissions provenant du transport routier s'élevaient à 443 kilotonnes; elles étaient donc 17 % plus élevées qu'en 2010 (voir la figure 7). Nous prévoyons que les émissions provenant du transport routier auront atteint un sommet en 2020 et qu'elles fléchiront en 2021 grâce aux mesures adoptées dans *Notre avenir propre*.

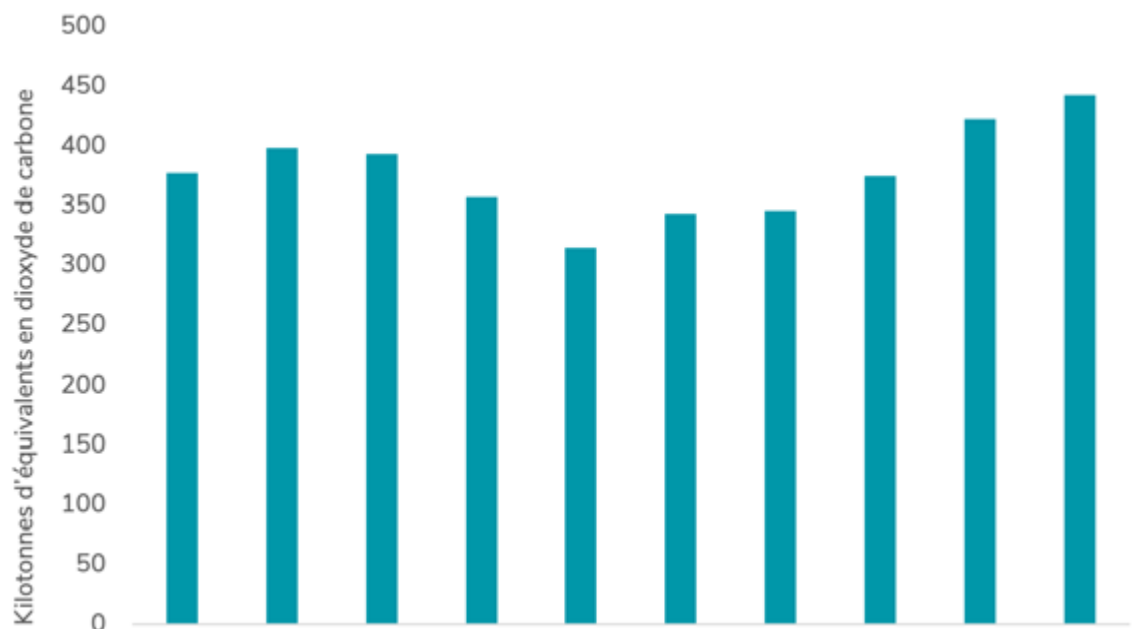


Figure 7. Émissions de gaz à effet de serre provenant du transport routier (2010-2019)

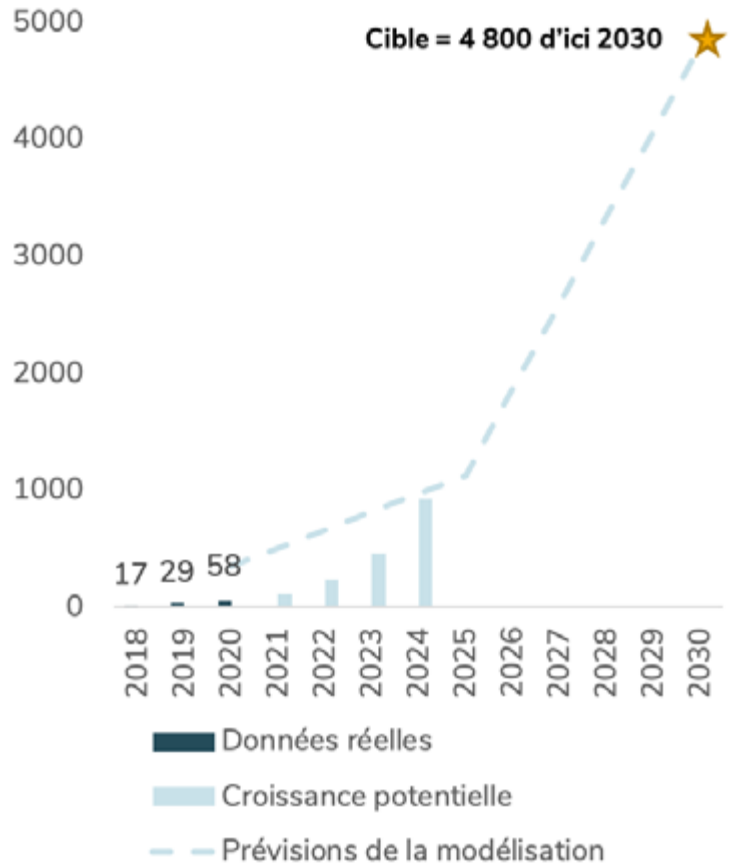


## Véhicules à émission zéro

À la fin de 2020, **58** véhicules à émission zéro étaient immatriculés au Yukon, soit près du double de ceux dénombrés à la fin de 2019. Si nous tirons de l'arrière par rapport à nos prévisions, nous prévoyons rattraper notre retard au cours des prochaines années.

En 2020, Notre avenir propre a contribué à l'augmentation du nombre de véhicules à émission zéro grâce :

- au lancement d'un nouveau programme de remises et à l'attribution de **22** remises pour des véhicules à émission zéro (**mesure T3**);
- à l'installation de **2** bornes de recharge rapide pour les véhicules électriques à Marsh Lake et à Haines Junction (**mesure T4**).



## Leadership du gouvernement du Yukon

Le gouvernement du Yukon est déterminé à montrer l'exemple en matière de réduction des émissions de gaz à effet de serre provenant des transports. En 2020, nous avons :


- ▶ commencé à élaborer une nouvelle **politique sur le travail à distance** pour autoriser le télétravail à long terme pour les fonctionnaires dont le poste le permet (**mesure T18**);
- ▶ ajouté l'**efficacité énergétique** dans les critères d'achat de futures flottes de véhicules (**mesure T22**);
- ▶ formé tous les conducteurs de véhicules lourds aux **techniques de conduite efficace** (**mesure T16**).

Nous nous sommes également engagés à ce que 50 % de tous nos véhicules légers neufs soient des véhicules à émission zéro (**mesure T2**). Nous n'avons pas acheté de nouveaux véhicules légers en 2020. Toutefois, nous avons lancé un appel d'offres en février 2021 pour l'achat de **7 véhicules à émission zéro**, qui devraient permettre de respecter cet engagement en 2021.



# CONNECTIVITÉ DES VÉHICULES ÉLECTRIQUES

AU 31 DÉCEMBRE 2020

 Borne de recharge rapide

**[en gras]** Localité accessible en véhicule électrique à partir de Whitehorse

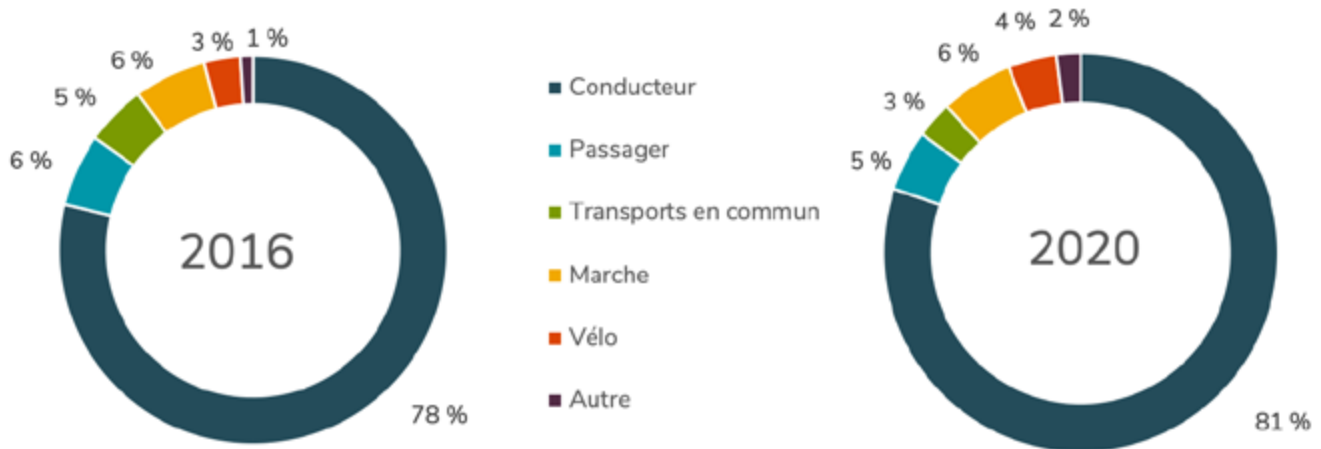


**5** bornes de recharge rapide  
**3 localités sur 13** accessibles  
en véhicule électrique





## Transports en commun et transport actif



En 2016, 78 % des résidents de Whitehorse se rendaient au travail seuls dans leur voiture. En 2020, cette proportion atteignait 81 %, ce qui montre à quel point il nous reste du travail à faire pour atteindre notre cible de 55 % d'ici 2031. En 2020, nous avons pris des mesures pour encourager le recours à d'autres modes de transport. Nous avons notamment :

- lancé un nouveau programme de remises et attribué **124** remises pour des vélos électriques (**mesure T11**);
- financé **2** projets d'infrastructure de transport public à Whitehorse (**action T12**).

Nous continuerons également à travailler de concert avec nos partenaires autochtones et municipaux à des projets de transport en commun et de transport actif.

## Résilience climatique

Les cartes de géorisques, les cartes de zones inondables et les études de vulnérabilité nous aident à déterminer lesquelles des infrastructures actuelles pourraient être menacées par les effets des changements climatiques, comme la fonte du pergélisol et les inondations. Avoir cette information en main nous permet de prendre toutes les précautions et les mesures préventives nécessaires. En 2020, nous avons :

- terminé les travaux préliminaires d'identification des secteurs prioritaires où mener des études dans le cadre de notre engagement à instaurer un **programme de cartographie des géorisques** pour les principaux corridors de transport d'ici 2022 (**mesure T26**);
- commencé l'analyse des **risques d'inondation** dans les corridors de transport essentiels, qui sera terminée d'ici 2023 (**mesure T27**).



## Axe 2 : Maisons et bâtiments

La stratégie *Notre avenir propre* prévoit la rénovation de 2 000 bâtiments résidentiels, commerciaux et institutionnels d'ici 2030. Ces rénovations réduiront la consommation d'énergie et les émissions de gaz à effet de serre, tout en permettant à la population d'économiser. De plus, un système de chauffage électrique intelligent sera installé dans 1 300 maisons auparavant chauffées au combustible fossile. Des systèmes de chauffage à la biomasse seront aussi installés dans 20 bâtiments commerciaux et institutionnels. Les nouvelles constructions et les maisons et bâtiments existants pourront donc mieux faire face aux effets des changements climatiques. Les Yukonnaises et les Yukonnais, quant à eux, deviendront des consommateurs d'énergie mieux avertis.

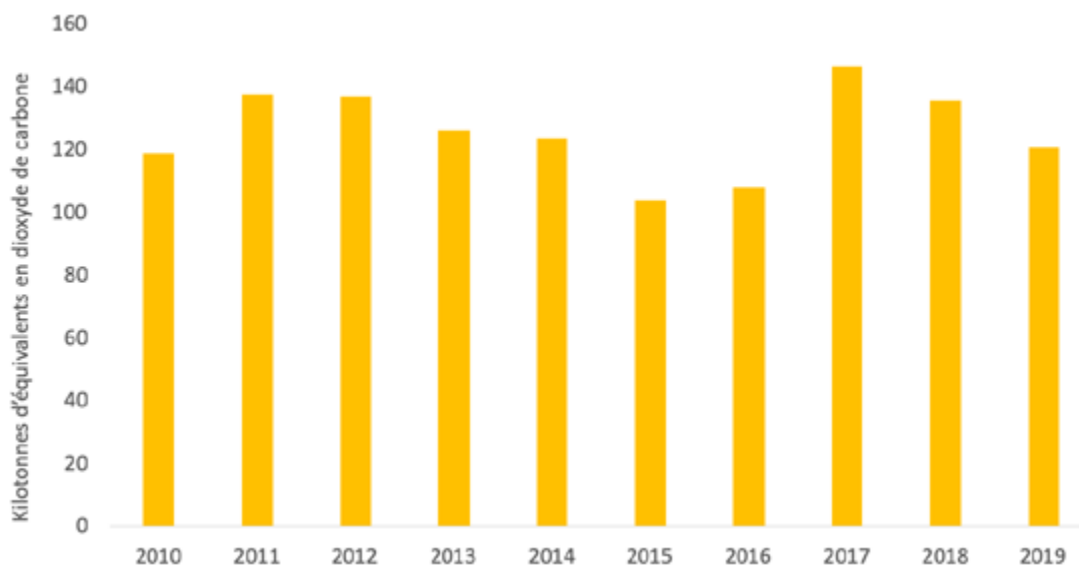


Figure 8. Émissions de gaz à effet de serre provenant de la consommation de combustibles de chauffage (2010-2019)



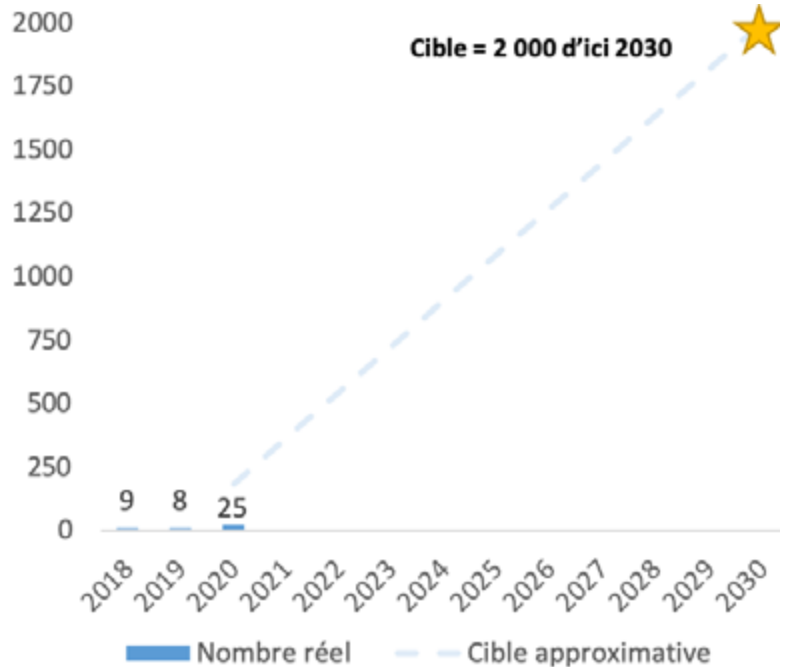
En 2019, le chauffage des maisons et des bâtiments a donné lieu à l'émission de 121 kilotonnes de gaz à effet de serre au Yukon (voir figure 8). C'est un résultat comparable à celui de 2010, qui s'élevait à 119 kilotonnes. Cela s'explique à la fois par la clémence de l'hiver yukonnais en 2019 et par les mesures prises avant l'adoption de *Notre avenir propre* pour rendre les maisons et les bâtiments plus écoénergétiques.

Le gouvernement du Yukon continuera à investir dans la rénovation de bâtiments résidentiels, commerciaux et institutionnels. Dans les rapports annuels futurs, ces investissements entraîneront la diminution des émissions de gaz à effet de serre provenant du chauffage.

## Rénovation écoénergétique

En 2020, le gouvernement du Yukon a financé la rénovation écoénergétique de **25** maisons et bâtiments, sans compter ceux du gouvernement du Yukon. S'il s'agit du double des rénovations effectuées les années précédentes, il faudra malgré tout donner un coup d'accélérateur pour atteindre la cible de 2 000 rénovations d'ici 2030.

Les plans pour atteindre cette cible incluent l'offre de prêts à faible taux d'intérêt pour la rénovation écoénergétique (**mesure M3**) et de programmes de perfectionnement de concert avec l'industrie (**mesure I4**).



## Rénovations visant une efficacité énergétique élevée

Dans le cadre de notre cible de 2 000 rénovations d'ici 2030, nous ne tenons compte que des « rénovations visant une efficacité énergétique élevée ». En d'autres termes, nous calculons uniquement les rénovations qui réduisent considérablement la consommation d'énergie et les émissions de gaz à effet de serre des maisons et des bâtiments. Dans le cas des maisons, les rénovations à haute efficacité énergétique correspondent à une réduction d'au moins 20 % de la consommation d'énergie. Dans les bâtiments commerciaux, les rénovations à haute efficacité énergétique doivent inclure l'amélioration de l'isolation des bâtiments et non pas uniquement le changement des fenêtres et de l'éclairage.



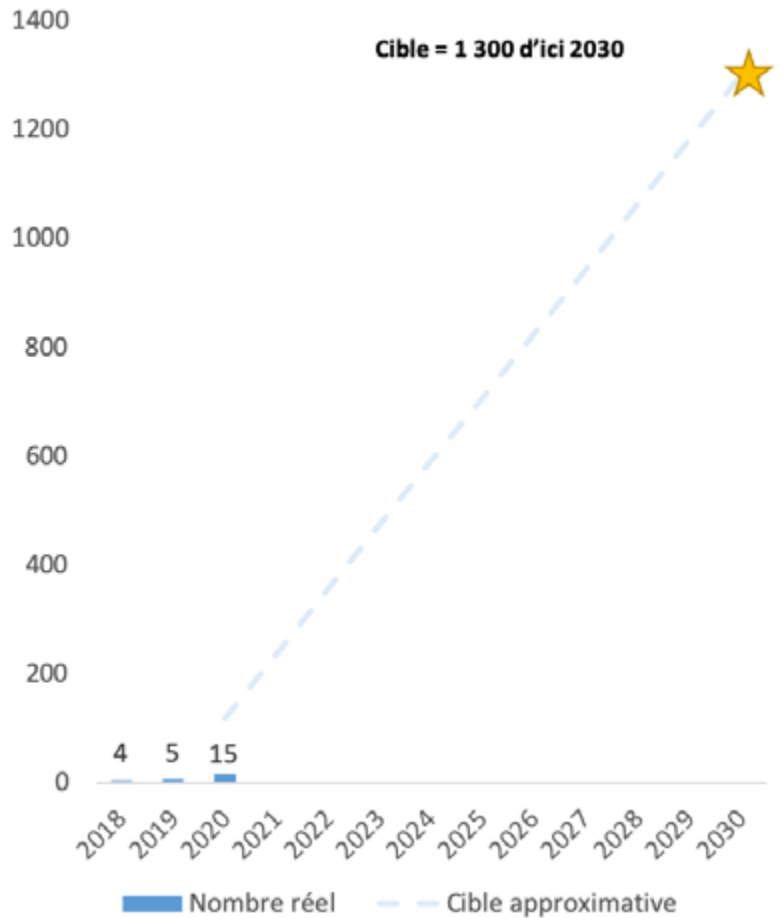
## Chauffage électrique intelligent

En 2020, le gouvernement du Yukon a contribué à l'installation de **12** systèmes de chauffage électrique intelligent, comme des thermopompes à air, dans des maisons yukonnaises. Nous avons :

- augmenté les **remises pour les systèmes de chauffage électrique intelligent (mesure M21)**;
- lancé un partenariat avec l'industrie locale pour tester l'utilisation de thermopompes électriques assorties d'un système de chauffage auxiliaire à combustible fossile (**mesure M22**).

La Yukon Conservation Society a aussi lancé un projet pilote de stockage thermique, qui a mené à l'installation de **3** systèmes de chauffage électrique intelligent en 2020.

Ces initiatives, combinées au futur programme de prêt à faible taux d'intérêt du gouvernement du Yukon pour les rénovations écoénergétiques, devraient accélérer la progression vers la cible de 1 300 systèmes de chauffage électrique intelligent d'ici 2030.



## Projet pilote de stockage thermique

Ce projet dirigé par la Yukon Conservation Society vise à étudier les avantages et les inconvénients de l'adoption généralisée du stockage thermique au Yukon. Le stockage thermique a fait ses preuves ailleurs pour réduire la demande en électricité en période de pointe et ajouter de l'électricité renouvelable au réseau de façon sécuritaire. De plus, la combinaison de stockage thermique et de thermopompes à air testée dans le cadre d'un projet pilote grâce au financement de la Direction de l'énergie du gouvernement du Yukon offre aux participants une source de chauffage fiable, abordable et alimentée par de l'énergie renouvelable. Trois systèmes ont été installés en 2020, et 42 autres devraient l'être en 2021.



## Chauffage à la biomasse

En 2020, **3** nouveaux systèmes de chauffage à la biomasse ont été installés dans des bâtiments commerciaux ou institutionnels autres que ceux du gouvernement du Yukon. Cela signifie que nous sommes en voie d'atteindre notre cible de 20 nouveaux grands systèmes de chauffage à la biomasse entre 2020 et 2030.

Pour y parvenir, nous avons, en 2020 :

- collaboré avec **4** Premières nations du Yukon à 5 études de faisabilité de l'installation et de l'utilisation de systèmes de chauffage à la biomasse (**mesure M20**);
- conclu un contrat pour **l'analyse et la comparaison des bienfaits sur le climat** de différentes méthodes de récolte et d'utilisation de la biomasse. Ce travail permettra de dégager les pratiques d'aménagement forestier recommandées et d'orienter l'utilisation durable et faible en carbone de la biomasse (**mesure M25**).

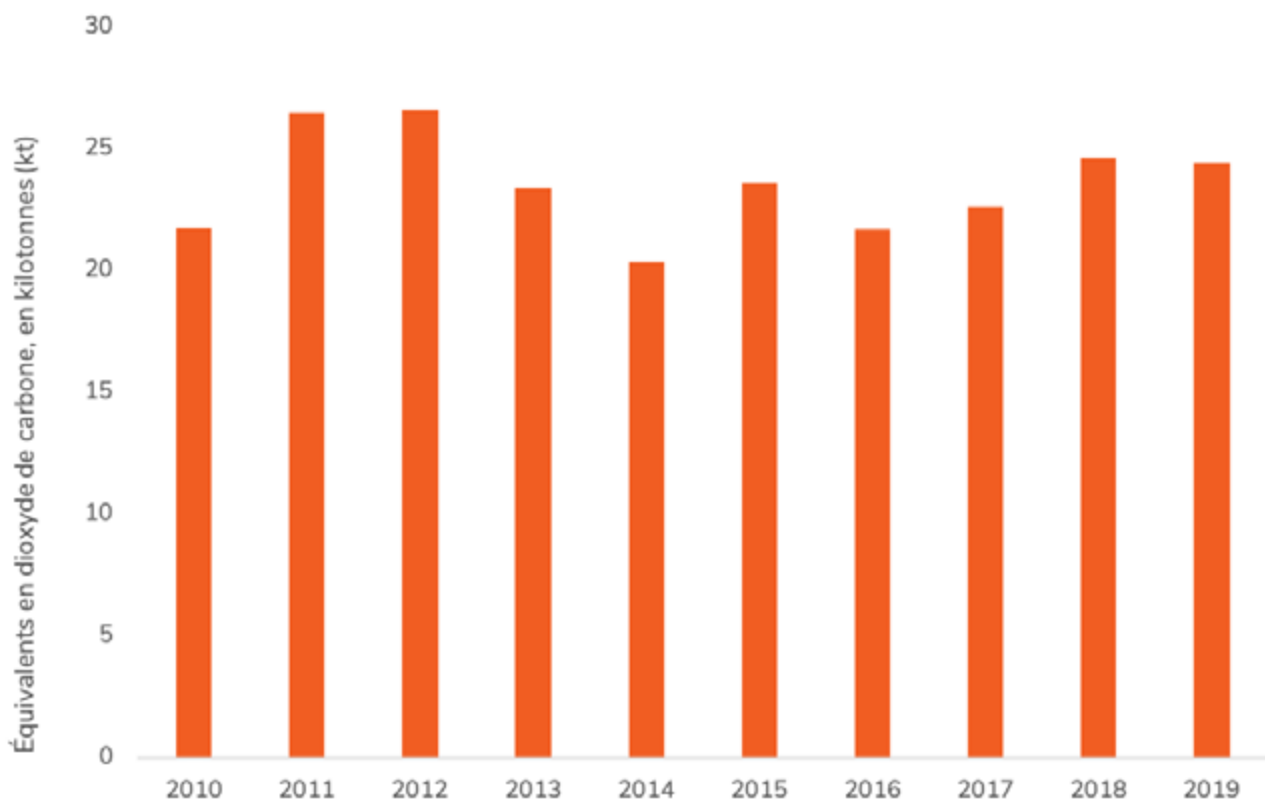


## Leadership du gouvernement du Yukon

Avec *Notre avenir propre*, le gouvernement du Yukon réduira les émissions de gaz à effet de serre de ses bâtiments de 30 % d'ici 2030 par rapport au niveau de 2010. Nous y parviendrons en misant sur l'efficacité énergétique et l'installation de systèmes de chauffage à énergie renouvelable. En 2020, nous avons :

- ▶ rénové **23** bâtiments gouvernementaux (**mesure M1**);
- ▶ entrepris l'évaluation énergétique de **52** bâtiments gouvernementaux additionnels (**mesure M2**). Ces évaluations sont la première étape en vue de la rénovation écoénergétique d'autres bâtiments;
- ▶ entrepris l'installation de **2** systèmes de chauffage à la biomasse dans des bâtiments gouvernementaux (**mesure M17**).

En 2019, les émissions de gaz à effet de serre des bâtiments gouvernementaux s'élevaient à 24 kilotonnes. Il s'agit là d'une augmentation de 11 % par rapport aux émissions de 2010, qui étaient alors de 22 kilotonnes. Nous prévoyons que les émissions de gaz à effet de serre générées par les bâtiments gouvernementaux fléchiront en 2021 grâce aux mesures adoptées dans *Notre avenir propre*.





## Axe 3 : Production d'énergie

Avec la stratégie *Notre avenir propre*, nous augmenterons la quantité d'énergie renouvelable produite pour les besoins en électricité et en chauffage. Ces efforts, combinés aux investissements dans le réseau électrique, feront en sorte que notre infrastructure électrique soit résiliente aux changements climatiques et adaptée aux nouveaux modèles de production et de consommation d'électricité. D'ici 2030, nous verrons une augmentation de la production d'électricité renouvelable locale et communautaire, y compris des projets de production d'électricité renouvelable indépendants dans toutes les collectivités hors réseau du Yukon.

En 2019, les émissions de gaz à effet de serre provenant de la production d'électricité s'élevaient à 50 kilotonnes (voir figure 9). C'est plus de deux fois le niveau d'émissions de 2010, qui n'était alors que de 19 kilotonnes, ce qui s'explique notamment par les faibles niveaux d'eau dans les réservoirs qui alimentent le réseau hydroélectrique du Yukon. Avec la stratégie *Notre avenir propre* et le plan d'électricité renouvelable sur 10 ans de la Société d'énergie du Yukon, les nouveaux projets d'électricité renouvelable

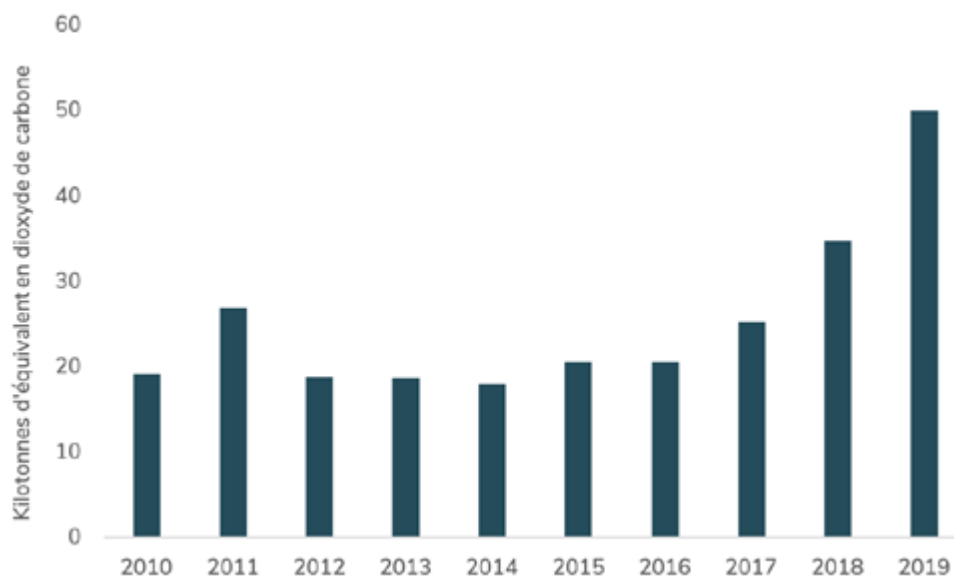


Figure 9. Émissions de gaz à effet de serre provenant de la production d'électricité (2010-2019)



permettront la réduction des émissions de gaz à effet de serre provenant de la production d'électricité, et ce, malgré la hausse de la demande en électricité.

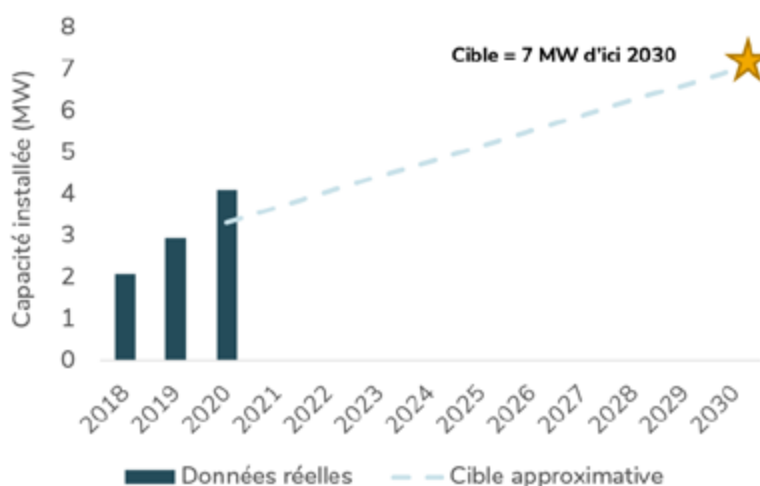
## Production d'énergie renouvelable

En 2020, nous avons travaillé en collaboration avec nos partenaires afin d'accroître la production d'énergie renouvelable sur notre territoire. Nous avons :

- fourni de l'aide financière à **8** projets d'énergie renouvelable grâce à l'Initiative pour l'innovation en matière d'énergie renouvelable et au Fonds pour l'énergie dans l'Arctique (**mesure E6**);
- signé **3 contrats d'achat d'énergie** en vertu de la politique du Yukon sur la production d'électricité indépendante, notamment dans le cadre du projet d'énergie solaire de la **Première nation des Gwitchin Vuntut** (**mesure E7**);
- entrepris l'élaboration d'une nouvelle loi sur l'énergie propre, qui comprendra notre engagement à produire une moyenne annuelle d'au moins **93 % d'électricité renouvelable** dans le réseau principal yukonnais (**mesure E1**);
- obtenu du financement fédéral pour du forage d'exploration afin d'étudier le potentiel de **production d'énergie géothermique** au Yukon (**mesure E12**).

L'un de nos leviers pour stimuler la production d'électricité renouvelable au Yukon est notre programme de microgénération (**mesure E10**) qui permet aux ménages de produire de l'électricité propre et de vendre leurs surplus au réseau.

À la fin de 2020, nous avons atteint une capacité de production d'électricité renouvelable de **4,1 MW**. Nous sommes donc en avance sur notre cible de 7 MW d'ici 2030.






En 2020, le gouvernement des Gwitchin Vuntut a créé un groupe de travail sur l'énergie en vue de l'élaboration d'un plan local de mise en œuvre et de production énergétique pour réduire les émissions de gaz à effet de serre à Old Crow.

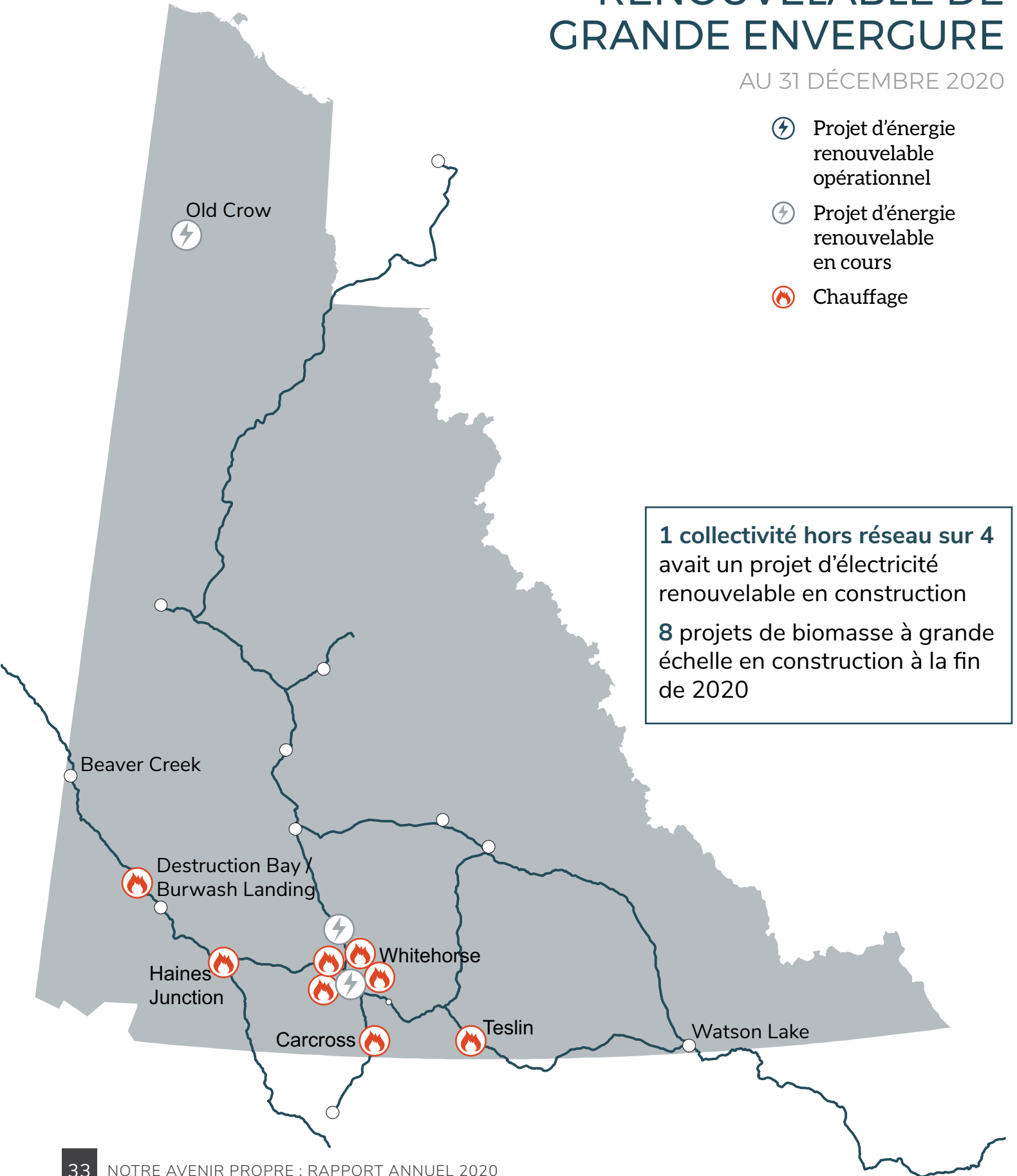




# PROJETS D'ÉNERGIE RENEUVABLE DE GRANDE ENVERGURE

AU 31 DÉCEMBRE 2020

-  Projet d'énergie renouvelable opérationnel
-  Projet d'énergie renouvelable en cours
-  Chauffage



**1 collectivité hors réseau sur 4** avait un projet d'électricité renouvelable en construction

**8 projets de biomasse à grande échelle en construction à la fin de 2020**



## Infrastructure électrique résiliente

En 2020, la Société d'énergie du Yukon a :

- mené des simulations pour estimer **les effets des changements climatiques sur les réservoirs d'eau** qui alimentent les centrales hydroélectriques du Yukon, y compris les conséquences des changements climatiques sur les glaciers ayant une incidence sur les réservoirs. Les données découlant de ces simulations ont été intégrées dans la modélisation que la Société d'énergie du Yukon utilise pour faire ses prévisions relatives à la production hydroélectrique (**mesure E13**);
- rédigé un **plan d'adaptation aux changements climatiques** qui est actuellement mis en œuvre, comme en témoigne la démarche visant à déterminer les risques et la façon d'intégrer les mesures de réduction des risques aux pratiques et aux processus des services publics (**mesure E14**).

---

L'analyste de l'énergie et de la durabilité du Conseil des Premières nations du Yukon est en poste depuis septembre 2020. Il a lancé le groupe de réseautage sur l'énergie pour réunir les Premières nations du Yukon afin qu'elles discutent de leurs priorités et de leurs problèmes au chapitre de l'énergie.

---



## Axe 4 : Population et environnement

Dans le cadre de *Notre avenir propre*, nous prenons des mesures pour contrer les effets des changements climatiques sur les espèces sauvages et leurs habitats, préserver notre capacité à participer à des activités traditionnelles et culturelles sur nos terres, et protéger et améliorer la santé et le bien-être des gens dans un climat qui ne cesse de changer. Les efforts dans ces trois axes sont souvent interreliés en raison de liens étroits entre la population du Yukon et son environnement.

### Espèces sauvages et leurs habitats

En 2020, nous avons approfondi notre compréhension des effets des changements climatiques sur les espèces sauvages et leurs habitats en :

- mesurant les **conditions de base de certaines terres humides du Yukon** afin de mieux comprendre les changements futurs (**mesure P1**);
- menant des **études scientifiques sur les effets des changements climatiques sur les espèces et leurs habitats**, comme l'incidence de la variation de l'épaisseur du couvert de neige, des précipitations et des incendies sur le caribou boréal, le lièvre d'Amérique, la petite chauve-souris brune, le touladi et les écosystèmes de la toundra alpine (**mesure P3**).

Nous avons aussi publié la **Stratégie sur les parcs du Yukon**, qui contribuera à protéger la biodiversité de la menace des changements climatiques et à garantir la prise en compte de ces changements dans la planification des aires protégées, des zones tampons et des corridors.

## Évaluation des risques climatiques au Yukon

En 2020, nous avons discuté avec les Premières nations du Yukon, les municipalités et d'autres spécialistes de l'effet du climat sur les activités traditionnelles et culturelles. Ces échanges permettront d'adopter les meilleures stratégies possible pour préserver la capacité de la population à participer à des activités traditionnelles et culturelles sur le territoire. Les conclusions seront incluses dans le rapport d'évaluation des risques climatiques qui sera publié en 2021.

En 2020, nous avons entrepris la conception de cours taillés sur mesure dans le cadre du **programme d'éducation à la chasse**, qui pourront être adaptés et donnés par les Premières nations du Yukon aux citoyens autochtones (**mesure P7**). Nous avons aussi poursuivi notre discussion sur les normes de formation et le plan des leçons avec les Premières nations participantes. Enfin, nous avons offert aux instructeurs des Premières nations la possibilité d'observer le travail des instructeurs du gouvernement yukonnais.

---

En 2020, le Conseil tribal des Gwich'in a tenu une séance de discussion sur les changements climatiques à Inuvik. Cette séance a permis à la population de parler du programme FutureXChange, d'entendre des récits traditionnels sur l'adaptation aux changements climatiques et de discuter de l'importance de la protection des espaces naturels et sauvages dans le Nord.

---

## Santé et bien-être de la population

À la fin de 2020, des instruments de surveillance de la qualité de l'air ont été installés dans **8** localités yukonaises (**mesure P11**). Ces instruments fournissent des données en temps réel sur la quantité de particules produites par les feux de forêt et les foyers au bois présente dans l'air. Les données sont rendues publiques par le biais de l'Université de Northern British Columbia. D'ici 2023, des instruments du genre seront installés dans toutes les localités yukonaises.

Conformément à la stratégie *Notre avenir propre*, nous nous employons actuellement à analyser les données existantes sur l'insécurité alimentaire au Yukon (**mesure P14**). Cette analyse, qui sera terminée d'ici 2023, nous aidera à concevoir une méthode rigoureuse et standardisée **de collecte et de suivi des données relatives à l'insécurité alimentaire**. Ces données et les rapports qui en découleront nous aideront à évaluer nos progrès en ce qui a trait à la protection et à l'amélioration de la santé et du bien-être de la population, en plus de nous aiguiller dans le choix de nos prochaines mesures.

Voir l'axe 5 pour plus de détails sur ce que nous faisons pour soutenir la production alimentaire au Yukon.

---


En 2020, la Société régionale inuvialuite a donné des ateliers, y compris des activités dans la nature, à des personnes chargées de la surveillance environnementale. Elle a également rédigé un livre pour enfant en inuvialuit sur l'énergie afin de stimuler la mobilisation et la protection de la langue.

---



# STATIONS DE SURVEILLANCE DE LA QUALITÉ DE L'AIR

AU 31 DÉCEMBRE 2020

 Station de surveillance





## Axe 5 : Collectivités

Dans le cadre de la stratégie *Notre avenir propre*, nous cartographierons les géorisques et les zones inondables de toutes les localités vulnérables afin de prendre les meilleures décisions possible concernant l'aménagement des collectivités et des infrastructures. Des plans de gestion des urgences et des plans de protection contre les feux de forêt seront adoptés dans toutes les localités yukonnaises. Nous augmenterons également la production alimentaire locale à faible émission de façon à contribuer à la résilience climatique.

### Infrastructures locales résilientes

Les cartes des géorisques et des zones inondables nous aideront à repérer les secteurs de nos localités les plus vulnérables aux effets des changements climatiques, comme la fonte du pergélisol et les inondations. Munis de cette information, nous pourrions modifier les infrastructures actuelles et décider où et comment construire les prochaines. Désormais, une évaluation des risques climatiques sera effectuée grâce à ces données avant même la conception de grands projets d'infrastructures. En 2020, nous avons :

- terminé la **cartographie des géorisques de Carmacks**, conformément à notre engagement de cartographier toutes les localités hautement vulnérables à la fonte du pergélisol d'ici 2025 (**mesure C1**);
- effectué **3** évaluations des risques climatiques de projets d'infrastructure à Old Crow, Whitehorse et Teslin (**mesure C5**).

### Préparation aux situations d'urgence

En 2020, nous avons amélioré notre degré de préparation aux situations d'urgence, dont la probabilité ne cesse d'augmenter en raison des changements climatiques. Pour y parvenir, nous avons :

- prolongé la saison des chefs d'équipes de gestion des incendies afin d'accroître le nombre d'**équipes** disponibles au début et à la fin de la saison des feux de forêt (**mesure C10**);
- collaboré avec la Ville de Whitehorse à l'élaboration d'un **plan de gestion des urgences** qui précise les rôles et les responsabilités de chacun, ainsi que les étapes à suivre en cas d'urgence (**mesure C12**);
- entrepris des travaux sur le **coupe-feu du secteur sud de Whitehorse** afin de mieux protéger la ville des feux de forêt tout en produisant du bois de chauffage (**mesure C9**).



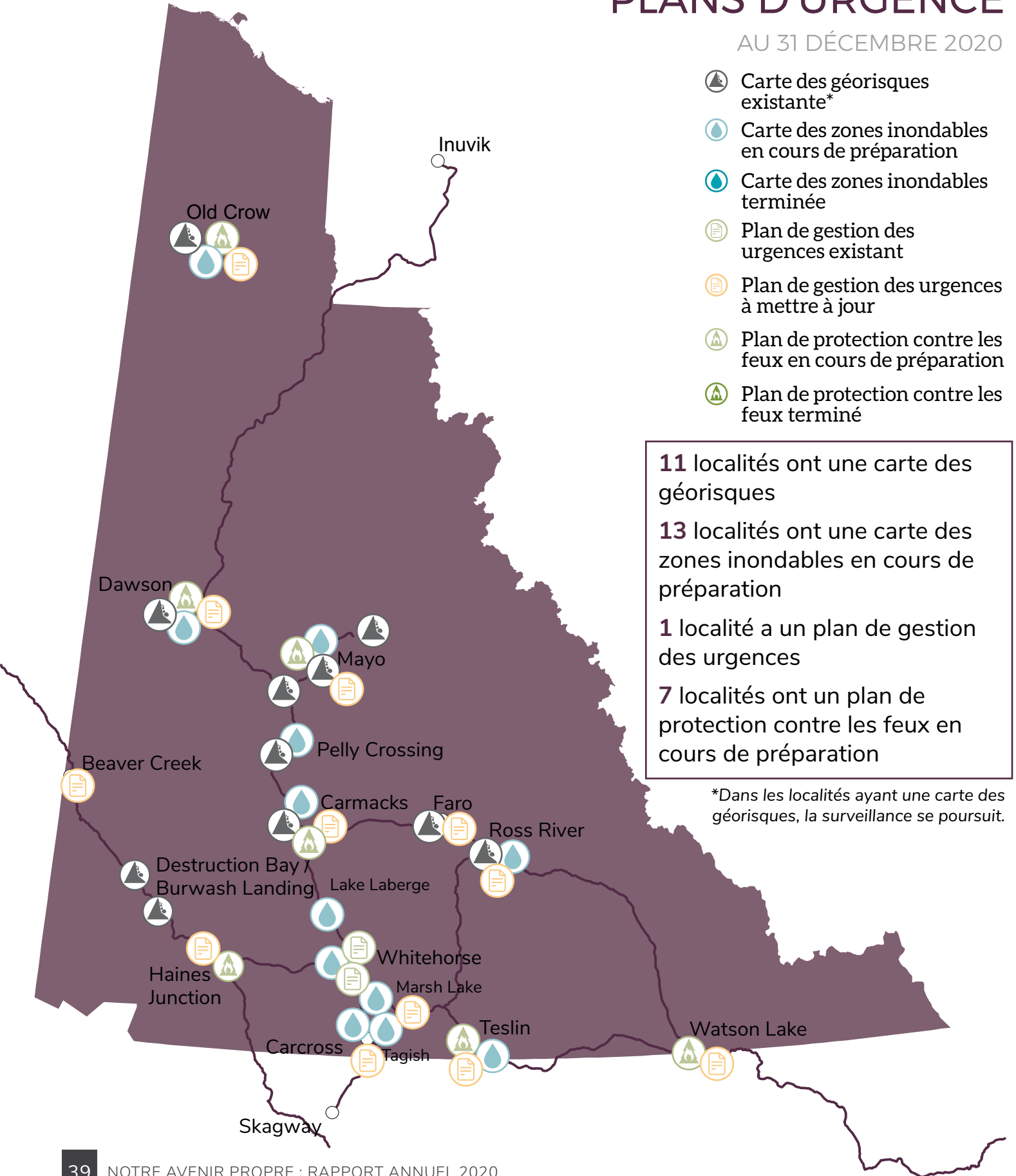
# CARTES DES GÉORISQUES ET PLANS D'URGENCE

AU 31 DÉCEMBRE 2020

- Carte des géorisques existante\*
- Carte des zones inondables en cours de préparation
- Carte des zones inondables terminée
- Plan de gestion des urgences existant
- Plan de gestion des urgences à mettre à jour
- Plan de protection contre les feux en cours de préparation
- Plan de protection contre les feux terminé

**11** localités ont une carte des géorisques  
**13** localités ont une carte des zones inondables en cours de préparation  
**1** localité a un plan de gestion des urgences  
**7** localités ont un plan de protection contre les feux en cours de préparation

\*Dans les localités ayant une carte des géorisques, la surveillance se poursuit.





---

En 2020, le Conseil des Premières nations du Yukon a appuyé neuf demandes de collectivités au Programme sur le changement climatique et l'adaptation du secteur de la santé et au programme *Se préparer aux changements climatiques dans le Nord*.

---

## Production alimentaire locale durable

En 2020, nous avons :

- débloqué du financement pour **3** projets de jardins communautaires et de serre à Teslin, Haines Junction et Mayo (**mesure C15**);
- lancé un projet de recherche pour déterminer la manière dont les **solutions de rechange aux pratiques de défrichage** pourraient contribuer à réduire les émissions de gaz à effet de serre de l'agriculture tout en enrichissant les sols;
- débloqué du financement pour **8** projets qui ont aidé les agriculteurs à s'adapter aux effets des changements climatiques, à adopter des pratiques faibles en carbone et à optimiser leur consommation d'eau (**mesure C18**).

## Leadership du gouvernement du Yukon

Le gouvernement du Yukon est déterminé à soutenir la production alimentaire locale au Yukon. Dans le cadre de la **mesure C14** de *Notre avenir propre*, le gouvernement du Yukon s'est prévalu de la clause d'exception autorisant la dérogation aux règles des marchés publics afin de conclure des ententes d'approvisionnement en denrées alimentaires avec des producteurs locaux. Une entente a donc été mise en place. D'autres mesures de soutien pour les producteurs locaux sont en chantier.





## Axe 6 : Innovation

Grâce à la stratégie *Notre avenir propre*, une plus grande partie de la population pourra contribuer à l'économie verte, et nous pourrons réduire l'intensité des émissions de l'industrie minière du Yukon, accroître la durabilité de notre industrie du tourisme et améliorer notre gestion des déchets.

### Innovation et pratiques commerciales écologiques

#### Perfectionnement des compétences

La population yukonnaise devra acquérir de nouvelles compétences si elle veut contribuer à l'économie verte et respecter les engagements ambitieux de *Notre avenir propre*.

La Direction de l'énergie du gouvernement du Yukon établit actuellement le réseau Écoénergie, une liste de fournisseurs de services du Yukon qui seront admissibles à des possibilités de perfectionnement professionnel dans le domaine de l'économie verte. Grâce à ce réseau, le gouvernement pourra consulter régulièrement les fournisseurs de services, comme les installateurs de thermopompes à air et les professionnels de l'efficacité énergétique, et s'enquérir de la meilleure façon de les appuyer.

En 2020, le gouvernement du Yukon a appuyé l'innovation et les pratiques commerciales écologiques en prenant les mesures suivantes :

- la création du nouveau Fonds de développement économique, en remplacement du Fonds de développement économique régional, du Fonds de développement des industries stratégiques et du Fonds pour le commerce et les entreprises. Les demandes au nouveau fonds seront évaluées d'après leurs effets climatiques possibles et leur **compatibilité avec les objectifs en matière de changements climatiques et d'énergie** de la stratégie *Notre avenir propre* (**mesure I1**);
- le progrès dans l'élaboration de la **version provisoire de la Stratégie d'approvisionnement durable et son plan de mise en œuvre** pour aider les ministères yukonnais à faire des choix plus durables et écologiques lors de l'approvisionnement en biens et en services (**mesure I2**).



## Industrie minière résiliente à faibles émissions de carbone

En 2020, le gouvernement du Yukon a collaboré avec un conseiller et un groupe consultatif à l'élaboration de **lignes directrices pour la conception d'infrastructures minières essentielles qui soient résistantes à long terme aux effets des changements climatiques**. Ces lignes directrices formeront la base des nouvelles dispositions à prendre d'ici 2022 concernant l'octroi de permis pour les mines de quartz (**mesure I6**). Pour connaître l'avancement des travaux concernant les cibles d'intensité pour la réduction des gaz à effet de serre pour l'industrie minière du Yukon (**mesure I9**), consulter la page 9 du présent rapport.

## Tourisme durable

Le gouvernement du Yukon établit actuellement un **cadre sur le tourisme durable** qui stimulera le développement touristique durable en prévoyant la mesure annuelle des conditions de plusieurs aspects centraux du tourisme (**mesure I10**). Ce cadre nous permettra d'évaluer les progrès réalisés en regard de l'objectif de *Notre avenir propre* au chapitre de l'accroissement de la durabilité de l'industrie du tourisme du Yukon.

## Gestion des déchets

D'ici 2025, 40 % des déchets générés seront détournés de nos sites d'enfouissement. En comparaison, cette proportion s'est élevée à 25 % en 2020. Nous rendrons compte de nos progrès à cet égard dans les prochains rapports annuels de *Notre avenir propre*.

De plus, la quantité de déchets produits par habitant sera réduite de 10 % d'ici 2030 par rapport au niveau de 2020. En 2020, chaque personne a produit une moyenne de 0,92 tonne de déchets au Yukon. Cette donnée nous servira donc de référence pour comparer la production au fil des ans. La quantité de déchets produits par habitant ne devra pas dépasser 0,83 tonne par habitant d'ici 2030.

L'**élimination des sacs à usage unique** est une mesure importante pour réduire notre production de déchets. En 2020, le gouvernement du Yukon a d'ailleurs modifié la *Loi sur l'environnement* pour pouvoir interdire l'usage de ces sacs et d'autres produits à usage unique (**mesure I13**).



## Axe 7 : Leadership

La stratégie *Notre avenir propre* vise à donner à chaque administration, entreprise et particulier les moyens de jouer un rôle majeur dans l'édification d'un Yukon sain et prospère dans les années à venir.

### Planification et activités gouvernementales

En 2020, nous avons :

- entrepris l'élaboration d'une **loi sur l'énergie propre** qui encadrera nos cibles de réduction des gaz à effet de serre et d'autres engagements de la stratégie *Notre avenir propre* pour obliger le gouvernement du Yukon à rendre des comptes (**mesure L1**);
- mis en œuvre **une nouvelle méthode pour hiérarchiser les projets de rénovation et de construction des bâtiments gouvernementaux**, qui attribue une note selon les réductions de gaz à effet de serre et les quatre autres piliers du Programme de l'infrastructure verte (**mesure L4**);
- élaboré **une stratégie de formation sur les changements climatiques à l'intention des fonctionnaires du Yukon** et entamé la conception de cours d'initiation qui seront offerts au personnel en 2021 (**mesure L5**).

### Éducation et habilitation des jeunes

#### Comité jeunesse sur les changements climatiques

Composé de 13 jeunes de 12 à 25 ans vivant au Yukon, le Comité jeunesse sur les changements climatiques a été mis sur pied en janvier 2021 (**mesure L6**). Les membres, qui acquièrent des connaissances sur les changements climatiques et les enjeux énergétiques au Yukon et mobilisent d'autres jeunes, feront part de leurs commentaires et de leurs points de vue au gouvernement du Yukon à l'automne 2021.

#### Programmes d'enseignement axés sur la terre

Les écoles du Yukon ont un programme modernisé de la maternelle à la 12<sup>e</sup> année qui intègre le contexte territorial, y compris les modes d'apprentissage, les savoirs, les savoir-faire et les savoir-être des Premières nations du Yukon. Ce programme prévoit des **activités d'apprentissage pratique et expérientiel axées sur la terre** qui permettent aux élèves d'en apprendre davantage sur le territoire où ils vivent (**mesure L8**).



---

Le Conseil des Premières nations du Yukon et l'Assemblée des Premières nations – Région du Yukon se sont alliés à l'Université du Yukon et à l'organisme Youth Climate Lab afin de lancer et d'offrir le Programme d'action climatique des Premières nations du Yukon pour les jeunes. L'un des objectifs de ce programme est de mobiliser les Premières nations du Yukon pour l'élaboration conjointe d'une vision et d'un plan d'action des Premières nations du Yukon sur le climat.

---

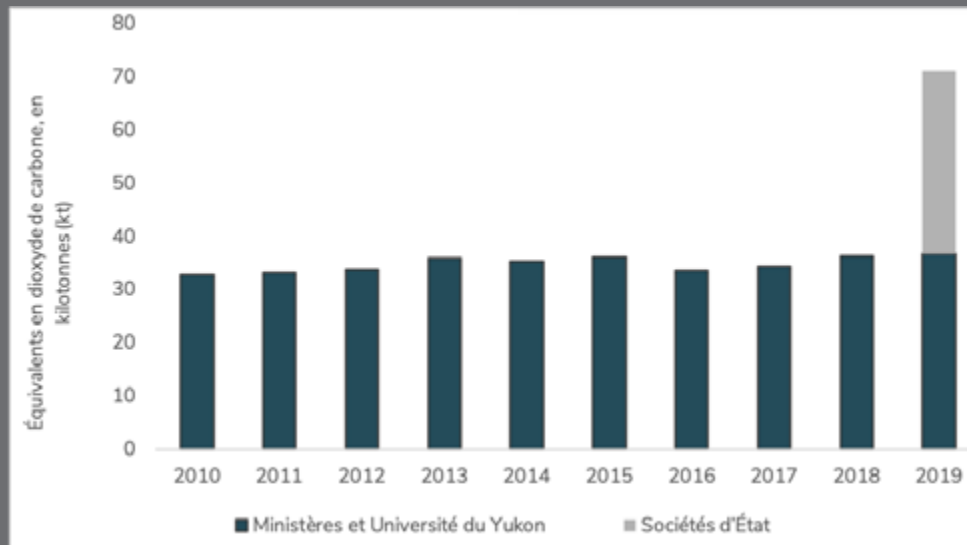
## Décisions fondées sur les faits

Pour agir efficacement, nous devons comprendre les problèmes que nous essayons de résoudre et les solutions qui s'offrent à nous. En 2020, le gouvernement du Yukon a lancé la toute première **évaluation des risques climatiques sur l'ensemble du territoire (mesure L9)**. L'équipe diversifiée responsable du projet rassemble de façon respectueuse les savoirs, les modes d'apprentissage, les savoir-faire et les savoir-être traditionnels, locaux et scientifiques de sorte à mieux comprendre les risques climatiques qui pèsent sur la population yukonnaise et ce que nous pouvons faire pour garantir notre résilience face aux changements.

À la suite de cette évaluation, le gouvernement du Yukon et les partenaires de l'ensemble du territoire seront mieux à même de **hiérarchiser les mesures à prendre pour contrer les effets des changements climatiques**. Nous pourrions également ajuster la stratégie *Notre avenir propre* au fil du temps. Le rapport final sur l'évaluation des risques climatiques sur l'ensemble du territoire yukonnais sera publié en 2021.

## Leadership du gouvernement du Yukon

Depuis 2010, le gouvernement du Yukon fait le suivi des émissions de gaz à effet de serre des ministères et de l'Université du Yukon (anciennement le Collège du Yukon). En 2019, ils ont produit 37 kilotonnes d'émissions, soit une augmentation de 12 % par rapport à 2010. Cette année-là, nous avons élargi la portée du processus de suivi pour inclure les sociétés d'État afin de broser un portrait plus complet des émissions du gouvernement du Yukon. Les sociétés d'État du Yukon ont produit 34 kilotonnes d'émissions en 2019.



Tous les cinq ans, nous faisons appel à un cabinet d'experts-conseils pour mesurer nos émissions, et nous vérifions le Climate Registry pour nous assurer que nous respectons les pratiques acceptées de comptabilisation du carbone. Pour de plus amples renseignements sur les émissions de gaz à effet de serre du gouvernement du Yukon, consultez le complément d'information du rapport.

# Annexe A : État d'avancement de toutes les mesures du gouvernement du Yukon

Le tableau suivant indique l'état d'avancement de toutes les mesures du gouvernement du Yukon prévues dans la stratégie *Notre avenir propre* au moment de la rédaction du présent rapport au printemps de 2021. L'état d'avancement des mesures ayant une date butoir est soit « En attente de démarrage », « En progression » ou « Terminée », alors que celui des mesures sans date butoir est « En cours ».

N°	Mesure	Responsable	État
T1	Travailler avec les concessionnaires et les fabricants pour établir, d'ici 2024, un système qui fera que les véhicules à émission zéro représentent 10 % des ventes de véhicules légers en 2025 et 30 % en 2030.	EMR	En progression
T2	Veiller à ce que, chaque année entre 2020 et 2030, au moins 50 % de tous les véhicules légers neufs achetés par le gouvernement du Yukon soient des véhicules à émission zéro.	VTP	En progression
T3	Offrir une remise aux entreprises et aux particuliers du Yukon qui achètent des véhicules à émission zéro admissibles à compter de 2020.	EMR	Terminée
T4	Poursuivre l'installation de bornes de recharge rapide partout sur le territoire pour permettre les déplacements entre toutes les collectivités du Yukon accessibles par la route d'ici 2027 et travailler avec les administrations voisines pour examiner la possibilité de relier le Yukon à la Colombie-Britannique, aux Territoires du Nord-Ouest et à l'Alaska.	EMR	En progression
T5	Offrir des remises pour l'installation de bornes de recharge intelligentes près de bâtiments résidentiels, commerciaux et institutionnels, de concert avec les services publics du Yukon, dès 2020.	EMR	Terminée
T6	Exiger que les nouveaux bâtiments résidentiels soient munis des infrastructures électriques nécessaires à une recharge de niveau 2 des véhicules électriques à compter du 1 <sup>er</sup> avril 2021.	SC	En progression
T7	Élaborer une loi d'ici 2024 autorisant les entreprises privées et les entreprises de services publics du Yukon à vendre de l'électricité aux fins de la recharge de véhicules électriques.	EMR	En progression
T8	Poursuivre les activités et campagnes de sensibilisation pour présenter à la population les avantages des véhicules électriques et leur fonctionnement dans les climats froids.	EMR	En cours
T9	Exiger qu'à compter de 2025, le diesel vendu au Yukon pour le transport respecte la teneur en biodiesel et en diesel renouvelable par volume imposée dans les provinces et territoires canadiens à l'avant-garde dans ce domaine, soit d'environ 20 %.	ENV	En progression

N°	Mesure	Responsable	État
T10	Exiger qu'à compter de 2025, l'essence vendue au Yukon pour le transport respecte la teneur en éthanol par volume imposée dans les provinces et territoires canadiens à l'avant-garde dans ce domaine, soit d'environ 10 %.	ENV	En progression
T11	Offrir des remises pour l'achat de vélos électriques à des fins personnelles et professionnelles à compter de 2020.	EMR	Terminée
T12	Continuer d'aider les municipalités et les Premières nations à investir dans les infrastructures de transport actif et de transport en commun.	SC	En cours
T13	Continuer d'intégrer le transport actif dans la conception des routes et autres infrastructures de transport du gouvernement du Yukon à proximité des collectivités.	VTP	En cours
T14	Moderniser le parc de véhicules lourds du gouvernement du Yukon avant 2030 pour réduire les émissions de gaz à effet de serre et les dépenses en carburant.	VTP	En progression
T15	Lancer, en 2021, un projet pilote pour mettre à l'essai l'utilisation de véhicules électriques moyens et lourds à des fins commerciales et institutionnelles sur courte distance.	EMR	En progression
T16	Former les conducteurs de machinerie lourde du gouvernement du Yukon aux techniques de conduites écoénergétiques du nouvel équipement d'ici 2022.	VTP	Terminée
T17	Développer les systèmes de vidéoconférence et de téléconférence du gouvernement du Yukon et demander aux employés qu'ils les envisagent lorsqu'ils demandent une autorisation de déplacement professionnel d'ici 2022.	VTP	En attente de démarrage
T18	Adopter d'ici 2022 de nouvelles politiques autorisant le télétravail à long terme pour les fonctionnaires qui occupent un poste adapté au télétravail.	CFP	En progression
T19	Élaborer d'ici 2022 une stratégie de planification et de mobilisation visant à changer comment et où travaillent les fonctionnaires en leur offrant des choix et des régimes de travail flexibles dans un milieu de travail moderne.	VTP	En progression



N°	Mesure	Responsable	État
T20	Créer et implanter d'ici 2021 un système de gestion du covoiturage pour le personnel gouvernemental qui doit se déplacer en voiture sur le territoire.	VTP	En attente de démarrage
T21	Élaborer d'ici 2021 des lignes directrices pour l'Agence de gestion du parc automobile du gouvernement du Yukon pour que les bons véhicules soient utilisés en vue d'accomplir les tâches requises.	VTP	En progression
T22	Tenir compte de l'efficacité énergétique dans les décisions d'achat des véhicules du gouvernement du Yukon à compter de 2020 pour réduire les émissions de gaz à effet de serre et les dépenses en carburant.	VTP	Terminée
T23	Étendre les services de soins de santé virtuels aux cliniques de Whitehorse d'ici 2022 pour améliorer l'accès aux soins de santé tout en réduisant les émissions de gaz à effet de serre liées aux déplacements vers Whitehorse.	SAS	En progression
T24	Poursuivre le programme Yukon Rideshare pour faciliter le covoiturage et d'autres types de déplacement partagé.	ENV	En cours
T25	Évaluer la vulnérabilité du réseau de transport aux changements climatiques d'ici 2023, une évaluation qui éclairera l'élaboration de normes et de spécifications.	VTP	En progression
T26	Créer un programme de cartographie des géorisques pour les principaux corridors de transport et cibler des tronçons prioritaires qui feront l'objet d'une étude concernant le pergélisol d'ici 2022.	EMR	En progression
T27	Analyser les risques d'inondation le long des corridors de transport essentiels vulnérables aux inondations d'ici 2023.	ENV	En progression
T28	Poursuivre les évaluations des risques climatiques pour tous les grands projets d'infrastructures de transport de plus de 10 millions de dollars, par exemple les évaluations selon l'Optique des changements climatiques du gouvernement fédéral.	VTP	En cours
M1	Rénover les bâtiments gouvernementaux pour réduire leur consommation d'énergie et contribuer à la réduction de 30 % des émissions de gaz à effet de serre d'ici 2030.	VTP	En progression

N°	Mesure	Responsable	État
M2	Effectuer des évaluations énergétiques des bâtiments gouvernementaux pour déterminer d'autres possibilités d'améliorer l'efficacité énergétique et de réduire les gaz à effet de serre. La première période d'évaluation doit se terminer d'ici 2025 et la seconde, d'ici 2030.	VTP	En progression
M3	Fournir du financement à faible taux d'intérêt pour encourager les rénovations écoénergétiques des maisons et des bâtiments à compter de 2021.	SC	En progression
M4	Continuer d'offrir une aide financière pour que les Premières nations et les municipalités puissent entreprendre d'importantes rénovations écoénergétiques dans leurs bâtiments institutionnels du territoire. Le but est que 30 bâtiments aient été rénovés d'ici 2030.	EMR	En progression
M5	Continuer d'apporter une aide financière aux projets écoénergétiques des municipalités et des Premières nations.	SC	En cours
M6	Continuer de travailler avec les Premières nations du Yukon pour rendre leurs logements plus écoénergétiques.	SHY	En cours
M7	Continuer de rénover les logements communautaires du gouvernement du Yukon afin de réduire de 30 % leurs émissions de gaz à effet de serre.	SHY	En cours
M8	Continuer d'offrir des remises pour la modernisation de l'isolation thermique et l'achat d'équipement écoénergétique visant à réduire la consommation énergétique des habitations et des bâtiments commerciaux.	EMR	En cours
M9	Examiner les moyens de garantir à la population yukonnaise l'accès à une protection adaptée contre les incendies, les inondations et le dégel du pergélisol d'ici 2023.	SC	En attente de démarrage
M10	Élaborer et mettre en œuvre d'ici 2024 un plan de surveillance systématique de l'intégrité structurelle des bâtiments gouvernementaux situés sur le pergélisol.	VTP	En progression
M11	Évaluer d'ici 2023 les moyens d'offrir une aide financière pour les initiatives visant à accroître la résilience climatique des habitations et des bâtiments.	ENV	En progression

N°	Mesure	Responsable	État
M12	Collaborer avec le gouvernement du Canada à l'élaboration et à l'application de codes du bâtiment adaptés au Nord du Canada, qui viseront à ce que tous les nouveaux bâtiments résidentiels et commerciaux soient carboneutres d'ici 2023.	SC	En progression
M13	Exiger que tous les nouveaux bâtiments gouvernementaux soient conçus en vue d'utiliser 35 % moins d'énergie que les cibles prévues dans le Code national de l'énergie pour les bâtiments, conformément au <i>Manuel des exigences de conception et de normes du bâtiment</i> du gouvernement du Yukon.	VTP	En cours
M14	Adopter et appliquer d'ici 2030 les normes du bâtiment qui exigeront que les bâtiments soient construits pour être plus résilients aux effets des changements climatiques comme le dégel du pergélisol, les inondations et les feux de forêt.	SC	En attente de démarrage
M15	Continuer d'effectuer des évaluations des risques liés aux changements climatiques pour tous les grands projets de construction de plus de 10 millions de dollars qui sont entrepris ou financés par le gouvernement du Yukon.	SC	En cours
M16	Continuer d'offrir des remises pour les maisons construites qui sont carboneutres. Le but est d'atteindre 500 maisons d'ici 2030.	EMR	En progression
M17	Installer des systèmes de chauffage à énergie renouvelable (par exemple la bioénergie) dans les bâtiments du gouvernement du Yukon d'ici 2030 pour créer une demande à long terme de chauffage renouvelable et contribuer à l'objectif de réduction de 30 % des émissions de gaz à effet de serre.	VTP	En progression
M18	Octroyer du financement à faible taux d'intérêt pour l'installation d'appareils de chauffage électrique intelligents dans les bâtiments résidentiels, commerciaux et institutionnels, de concert avec les services publics du Yukon, dès 2021.	SC	En progression
M19	Octroyer du financement à faible taux d'intérêt pour l'installation de systèmes de chauffage à la biomasse dans les bâtiments commerciaux et institutionnels, dès 2021.	SC	En progression
M20	Continuer d'aider les Premières nations à réaliser les études de faisabilité de l'installation et de l'utilisation de systèmes de chauffage à la biomasse.	EMR	En cours

N°	Mesure	Responsable	État
M21	Continuer d'accorder des remises pour l'utilisation de systèmes de chauffage à la biomasse et d'appareils de chauffage électrique intelligents dans les bâtiments résidentiels, commerciaux et institutionnels et, dès 2020, augmenter les remises actuelles pour l'utilisation d'appareils de chauffage électrique intelligents.	EMR	Terminée
M22	Travailler avec les entreprises locales en vue d'installer et de tester 25 thermopompes électriques avec des systèmes de chauffage à combustibles fossiles de secours ou des thermopompes à air avec stockage thermique, entre 2020 et 2023.	EMR	En progression
M23	Dans le cadre de l'examen de la <i>Loi sur les ressources forestières</i> , déterminer quelles améliorations réglementaires pourraient stimuler la croissance de l'industrie de la bioénergie au Yukon, d'ici 2022.	EMR	En progression
M24	Modifier, d'ici 2025, le <i>Règlement sur les émissions atmosphériques</i> pour y introduire des dispositions régissant les émissions atmosphériques des systèmes de combustion de la biomasse afin de réduire au minimum les rejets de polluants atmosphériques nocifs.	ENV	En progression
M25	Analyser et comparer les différents bienfaits sur le climat des méthodes de récolte de la biomasse et les mettre en œuvre au Yukon d'ici 2021 pour dégager les pratiques d'aménagement forestier recommandées qui orienteront l'utilisation durable et faible en carbone de la biomasse.	ENV	En progression
M26	Demander à la Régie des entreprises de services publics du Yukon d'unir ses efforts à ceux du gouvernement du Yukon pour autoriser les entreprises de services publics à prendre des mesures économiques de gestion de la capacité axée sur la demande, dès 2020.	SDY	Terminée
M27	Développer un partenariat entre le gouvernement du Yukon, la Société d'énergie du Yukon et ATCO Electric Yukon d'ici 2021 pour faciliter l'approvisionnement énergétique et assurer la prestation de programmes de gestion de la capacité axée sur la demande.	EMR	Terminée
M28	Conclure d'ici 2022 le projet pilote « Peak Smart » visant à évaluer l'utilisation d'appareils intelligents pour orienter la demande en énergie en dehors des périodes de pointe.	SEY	En progression

N°	Mesure	Responsable	État
M29	Lancer une campagne de sensibilisation à l'intention des occupants et des visiteurs des bâtiments gouvernementaux d'ici 2026 pour les encourager à adopter des comportements écoénergétiques.	VTP	En progression
E1	Viser la cible ambitieuse que, d'ici 2023, au moins 97 % de l'électricité produite pour le réseau intégré du Yukon provienne des énergies renouvelables, production calculée en moyenne mobile à long terme, mais prévoir des dispositions législatives pour s'assurer d'atteindre au moins 93 %.	EMR et SDY	En progression
E2	Remplacer, d'ici 2025, environ 20 % du diesel utilisé pour produire l'électricité fournissant le réseau intégré du Yukon et les collectivités hors réseau par du diesel propre, comme du biodiesel ou du diesel renouvelable.	EMR	En progression
E3	Mettre à jour la <i>Loi sur les entreprises de service public</i> d'ici 2025 afin de garantir un processus efficace et performant de réglementation de l'électricité au Yukon.	JUS et EMR	En progression
E4	Installer des systèmes de production d'électricité renouvelable dans cinq bâtiments du gouvernement du Yukon situés dans des emplacements hors réseau d'ici 2025 pour réduire leur dépendance à l'électricité produite à partir du diesel.	VTP	En progression
E5	Évaluer la faisabilité de produire de l'électricité renouvelable dans les lieux historiques éloignés cogérés par le gouvernement et les Premières nations du Yukon d'ici 2022.	TC	En attente de démarrage
E6	Continuer d'offrir un soutien financier et technique aux Premières nations, aux municipalités et aux organismes locaux du Yukon afin qu'ils puissent entreprendre des projets d'énergie renouvelable à l'échelle locale.	SDY	En cours
E7	Travailler de concert avec les services publics du Yukon pour poursuivre la mise en œuvre de la politique sur la production d'électricité indépendante qui permet aux producteurs d'énergie indépendants, notamment les Premières nations et les collectivités du Yukon, de produire et de vendre de l'électricité au réseau.	EMR	En cours
E8	En vertu de la Politique du Yukon sur la production d'électricité indépendante, faire passer de 20 GWh à 40 GWh la limite du programme d'offres permanentes pour stimuler d'autres projets locaux d'énergie renouvelable sur le réseau électrique principal du Yukon d'ici 2021.	EMR	En progression

N°	Mesure	Responsable	État
E9	Élaborer un modèle d'ici 2022 pour permettre aux Premières nations de participer financièrement aux projets d'électricité renouvelable élaborés par les entreprises de service public du Yukon.	SDY	En progression
E10	Poursuivre la prestation du programme de microgénération, en collaboration avec les services publics du Yukon, afin d'atteindre une capacité d'électricité renouvelable de 7 MW d'ici 2030.	EMR	En progression
E11	Élaborer des dispositions législatives d'ici 2023 pour régir et encourager l'exploitation de l'énergie géothermique au Yukon.	EMR	En progression
E12	Étudier la possibilité d'utiliser, d'ici 2025, l'énergie géothermique pour le chauffage ou l'électricité, en se penchant entre autres sur les systèmes de failles du Yukon.	EMR	En progression
E13	D'ici 2021, améliorer la modélisation des phénomènes liés aux changements climatiques et leur incidence sur les réservoirs hydroélectriques et tenir compte de ces données dans les prévisions à court, à moyen et à long terme de production d'énergie d'hydroélectricité renouvelable.	SEY	Terminée
E14	D'ici 2022, doter la Société d'énergie du Yukon d'un plan d'adaptation aux changements climatiques présentant les risques et la stratégie de riposte afin de veiller à ce que le réseau électrique principal du Yukon soit résilient aux effets des changements climatiques.	SEY	En progression
E15	En 2020, lancer un programme de surveillance des glaciers afin d'améliorer notre capacité de prévoir les répercussions de la fonte des glaciers sur les systèmes hydrologiques et la production hydroélectrique.	EMR	En progression
P1	Normaliser la méthode d'évaluation de l'état sanitaire des écosystèmes des terres humides et mener d'ici 2022 un projet pilote pour mesurer les conditions de base des terres humides de référence afin d'anticiper les changements.	ENV	En progression
P2	Adapter les réseaux actuels de suivi des eaux de surface et des eaux souterraines d'ici 2026 pour dégager les tendances à long terme en matière de qualité de l'eau et de sa quantité, dans un climat qui ne cesse de changer.	ENV	En progression

N°	Mesure	Responsable	État
P3	Continuer de diriger certains projets et d'y prendre part, notamment des projets visant à approfondir notre compréhension des effets qu'auront les changements climatiques sur les écosystèmes ainsi que sur les espèces sauvages et leurs habitats.	ENV et EMR	En cours
P4	Continuer de surveiller les principales espèces qui donneront la mesure des effets des changements climatiques sur les écosystèmes du Yukon et étendre cette surveillance à un nombre accru de groupes taxonomiques.	ENV	En cours
P5	Continuer d'appliquer les principes de la science relative à la préservation du paysage à la conception des réseaux d'aires et de terres protégées qui permettent aux espèces indigènes de se déplacer, de s'adapter et de survivre face aux changements climatiques.	ENV	En cours
P6	Continuer de surveiller les espèces nouvelles et envahissantes qui pourraient affecter les écosystèmes et la biodiversité du Yukon.	ENV	En cours
P7	Travailler de pair avec les Premières nations du Yukon pour concevoir d'ici 2023 un programme d'éducation à la chasse dont elles sont responsables et qui répond à leurs besoins.	ENV	En progression
P8	Collaborer avec les Premières nations et les Inuvialuits pour consigner d'ici 2024 l'information sur les sites historiques et les places culturellement importantes du Versant nord qui sont vulnérables aux changements climatiques.	TC	En attente de démarrage
P9	Offrir des formations aux professionnels de la santé dès 2023 pour les aider à dépister et à traiter les effets néfastes des changements climatiques sur la santé physique et mentale.	SAS	En attente de démarrage
P10	Ajouter des cas de maladies liées au climat, comme les coups de chaleur, les maladies respiratoires et les maladies à transmission vectorielle, au nouveau système d'information sur la santé, 1Health Yukon, d'ici 2023, pour en faire un suivi.	SAS	En attente de démarrage
P11	Renforcer la surveillance des concentrations de particules dans l'air provenant de la combustion de la biomasse et des feux de forêt dans toutes les collectivités du Yukon d'ici 2023.	ENV	En progression

N°	Mesure	Responsable	État
P12	D'ici 2021, faire l'achat d'un refuge d'air pur mobile où les collectivités pourront se réfugier pour respirer de l'air pur lors des périodes de fumée intense produites par les feux de forêt.	SAS	En progression
P13	Offrir dès 2023 une aide financière aux membres vulnérables de la population du Yukon pour la construction d'espaces d'air pur dans leurs maisons et bâtiments afin de leur offrir une protection contre la fumée des feux de forêt.	SHY	En attente de démarrage
P14	D'ici 2023, analyser les données actuelles sur l'insécurité alimentaire au Yukon afin de mettre en œuvre un système pour en recueillir de nouvelles par la suite.	SAS et EMR	En attente de démarrage
C1	D'ici 2025, élargir les cartes de géorisques pour inclure toutes les collectivités du Yukon situées dans des régions où les risques du dégel de pergélisol sont élevés.	EMR	En progression
C2	D'ici 2023, mettre à jour les cartes de probabilité d'inondations pour toutes les collectivités du Yukon qui sont à risque afin de tenir compte des données prévisionnelles sur les changements climatiques.	ENV	En progression
C3	D'ici 2025, rédiger des lignes directrices détaillées sur l'aménagement de collectivités propices aux déplacements à pied, en vélo ou en transport en commun pouvant être utilisées par le gouvernement du Yukon et ses partenaires.	ENV	En attente de démarrage
C4	Continuer d'élaborer, de favoriser et de mettre en application des normes sur la résilience climatique pour les projets d'aménagement des collectivités et des infrastructures entrepris ou financés par le gouvernement du Yukon.	SC	En cours
C5	Continuer d'effectuer des évaluations détaillées des risques liés aux changements climatiques pour tous les grands projets d'infrastructures locaux de plus de 10 millions de dollars qui sont construits ou financés par le gouvernement du Yukon.	SC	En cours



N°	Mesure	Responsable	État
C6	Continuer de formuler des recommandations pour que les effets des changements climatiques soient pris en considération dans le processus régional d'utilisation des terres et le processus local d'aménagement du territoire, qui influent sur les processus gouvernementaux en matière de permis d'aménagement et de zonage.	EMR	En cours
C7	Continuer de fournir une aide technique et administrative aux Premières nations et aux administrations municipales pour préparer des plans de gestion intégrée des biens.	EMR	En cours
C8	D'ici 2024, élargir les réseaux de suivi et améliorer les outils de modélisation pour formuler quotidiennement des prévisions fiables de crue et lancer des avertissements justifiés aux collectivités yukonnaises à risque.	ENV	En progression
C9	Travailler avec les Premières nations et les administrations municipales pour mettre en œuvre des plans de protection contre les feux de forêt d'ici 2026 et réaliser les activités de gestion des combustibles forestiers qui y sont décrites d'ici 2030.	SC	En progression
C10	Investir dans la dotation en 2020 afin d'accroître la capacité de la Section de la gestion des feux de forêt du Yukon à prévenir les incendies et à intervenir lors des longues saisons de feux de forêt.	SC	Terminée
C11	Déterminer les risques et évaluer les dangers, notamment les risques liés aux changements climatiques, pour chaque collectivité du Yukon d'ici 2022.	SC	En attente de démarrage
C12	Collaborer avec les Premières nations et les administrations municipales pour mettre en place d'ici 2022 des plans de gestion des urgences pour toutes les collectivités du Yukon, plans qui se fondent sur les résultats de la détermination des dangers et de l'évaluation des risques réalisées à l'échelle locale.	SC	En progression
C13	D'ici 2022, élaborer une politique territoriale d'aide financière en cas de catastrophe pour contribuer à la reprise après des catastrophes naturelles qui causent des dommages matériels importants ou perturbent la distribution de biens et services essentiels.	SC	En attente de démarrage

N°	Mesure	Responsable	État
C14	Dès 2020, intégrer, si possible, des mesures de soutien aux producteurs d'aliments locaux au processus d'approvisionnement du gouvernement du Yukon.	VTP	Terminée
C15	Continuer de financer les jardins et les serres communautaires, en particulier dans les collectivités rurales.	EMR	En cours
C16	Continuer de fournir des conseils techniques pour aider les Premières nations et les administrations municipales dans leurs projets d'agriculture et d'élevage.	EMR	En cours
C17	Poursuivre et financer la recherche sur les effets potentiels des changements climatiques sur l'agriculture locale.	EMR	En cours
C18	Continuer d'aider les producteurs agricoles à s'adapter aux effets des changements climatiques, à adopter des pratiques faibles en carbone et à utiliser efficacement les eaux de surface et les eaux souterraines.	EMR	En cours
I1	Tenir compte des émissions de gaz à effet de serre lors des prises de décision relatives aux programmes de financement du ministère du Développement économique dès 2022.	DevEc	En progression
I2	Mettre à jour les politiques et les normes d'approvisionnement du gouvernement du Yukon pour mieux favoriser l'approvisionnement durable et local.	VTP	En progression
I3	Définir et élaborer dès 2023 des options pour éliminer les obstacles que pourraient poser les politiques et les règlements à l'essor des entreprises vertes au Yukon.	DevEc	En attente de démarrage
I4	Élargir l'offre de programmes de perfectionnement professionnel d'ici 2023 pour inciter la population du Yukon à contribuer à l'économie verte.	EMR	En progression
I5	Créer un programme de remise de prix d'ici 2022 pour souligner les réalisations des entreprises et des organismes écologiques locaux.	DevEc	En progression
I6	Prendre de nouvelles dispositions concernant l'octroi de permis pour les mines de quartz d'ici 2022 afin que les infrastructures minières essentielles soient planifiées, conçues et construites de manière à résister aux effets actuels et prévus des changements climatiques.	EMR	En progression

N°	Mesure	Responsable	État
I7	Dès 2022, exiger, dans le cadre du processus d'octroi de permis pour les mines de quartz, que les entreprises exploitant ce type de mine projettent leurs émissions prévues de gaz à effet de serre, définissent des mesures pour les réduire et déclarent annuellement leurs émissions.	EMR	En progression
I8	Accroître la participation du gouvernement du Yukon aux initiatives intergouvernementales liées à la résilience de l'industrie minière, à une exploitation minière faible en carbone et à l'innovation d'ici 2021.	EMR	Terminée
I9	Déterminer des cibles d'intensité de réduction des gaz à effet de serre pour l'industrie minière du Yukon et toute autre mesure nécessaire pour les atteindre d'ici 2022.	EMR et ENV	En progression
I10	Établir et mettre en œuvre un cadre pour mesurer l'aspect durable du développement touristique au Yukon d'ici 2021.	TC	En progression
I11	Développer et instaurer un système de suivi des émissions de gaz à effet de serre provenant de l'industrie du tourisme du Yukon d'ici 2021.	TC	En progression
I12	Évaluer les options pour implanter un système global de réacheminement des déchets (collecte des déchets électroniques, réutilisation, recyclage et compostage) dans les bâtiments du gouvernement du Yukon d'ici 2030.	VTP	En progression
I13	Élaborer des dispositions législatives qui autoriseront le gouvernement du Yukon à interdire ou à limiter la production, la distribution ou l'usage de sacs à usage unique d'ici 2021.	ENV	En progression
I14	Concevoir et instaurer d'ici 2025 un système de responsabilité élargie des producteurs de déchets grâce auquel les producteurs auront la responsabilité de gérer les matières tout au long du cycle de vie d'un produit.	ENV	En progression
L1	Créer d'ici 2023 une loi sur l'énergie propre qui encadre nos cibles de réduction des gaz à effet de serre et notre engagement envers l'efficacité énergétique et la gestion de la demande afin d'obliger le gouvernement du Yukon à rendre des comptes.	EMR	En progression
L2	Dès 2021, tenir compte des changements climatiques lors de la prise de décisions relatives aux politiques, programmes et projets majeurs du gouvernement du Yukon.	CE	En progression

N°	Mesure	Responsable	État
L3	Dès 2022, tenir compte des risques liés aux changements climatiques dans le processus de planification ministérielle du gouvernement du Yukon.	ENV	En attente de démarrage
L4	Tenir compte des émissions de gaz à effet de serre et de l'efficacité énergétique pour définir et hiérarchiser les projets de rénovation et de construction des bâtiments gouvernementaux d'ici 2023.	VTP	Terminée
L5	Mettre sur pied et offrir une formation sur les changements climatiques à l'intention des fonctionnaires du Yukon dès 2022.	ENV	En progression
L6	En 2020, mettre sur pied un comité de jeunes sur les changements climatiques qui fera part de ses commentaires et de son point de vue au gouvernement du Yukon sur divers sujets liés aux changements climatiques, à l'énergie et à l'économie verte et qui reflétera la diversité des jeunes du Yukon.	CE	Terminée
L7	Offrir des possibilités de mentorat aux jeunes du Yukon afin qu'ils puissent participer à des événements internationaux d'importance sur les changements climatiques et l'énergie avec le personnel du gouvernement du Yukon, dès 2023.	ENV	En attente de démarrage
L8	Continuer de financer des programmes d'enseignement axés sur la terre pour enseigner aux jeunes les modes d'apprentissage et façons de faire des Premières nations.	EDU	En cours
L9	Évaluer les risques climatiques au Yukon et les vulnérabilités afférentes tous les trois à quatre ans entre 2020 et 2030 pour dégager les mesures d'adaptation aux changements climatiques prioritaires.	ENV	En progression
L10	Se joindre aux efforts du gouvernement du Canada pour développer d'ici 2030 un centre nordique sur le climat qui facilitera l'accès aux données climatiques et aux projections pour le Nord.	ENV	En progression
L11	Contribuer au programme de suivi de l'Inventaire forestier national dès 2022 pour recueillir de l'information sur les stocks de carbone forestier, le potentiel d'approvisionnement énergétique de la bioénergie, les risques liés aux animaux nuisibles et aux feux de forêt ainsi que les effets du climat sur les forêts du Yukon.	EMR	En progression

N°	Mesure	Responsable	État
L12	Faciliter l'accès aux données techniques et aux leçons retenues sur les changements climatiques, l'énergie et l'économie verte pour les administrations et intervenants du Yukon d'ici 2021.	ENV	En progression
L13	En 2021, lancer une campagne d'information ou de marketing social à la grandeur du Yukon pour sensibiliser la population aux émissions de gaz à effet de serre, à l'énergie renouvelable, aux mesures d'adaptation aux changements climatiques et à d'autres sujets connexes et lui présenter les mesures à prendre pour soutenir les initiatives de lutte contre les changements climatiques.	ENV	En progression

# **Annexe B : Projets menés par des Premières nations et des municipalités**

Mesure	Responsable	État d'avancement
<b>TRANSPORTS</b>		
Faire l'achat d'un véhicule électrique ou hybride et installer une borne de recharge à Mayo.	Village de Mayo	En attente de démarrage : Cette mesure en est encore à la phase de planification.
Lancer des campagnes thématiques pour encourager les gens à utiliser le transport actif et les sensibiliser à des sujets comme l'utilisation de la voiture, la consommation énergétique et les déchets.	Ville de Dawson	En attente de démarrage
Élaborer un programme et une campagne pour sensibiliser les gens à ne pas laisser leur voiture fonctionner au ralenti pendant l'hiver.	Ville de Dawson	En attente de démarrage
<b>MAISONS ET BÂTIMENTS</b>		
*nouvelle* Moderniser l'isolation de l'atelier de Travaux publics de la ville de Dawson de sorte à augmenter la résistance de R-22 à près de R-60.	Ville de Dawson	
*nouvelle* Remplacer le système de chauffage à l'huile par un système au propane dans le bâtiment de l'hôtel de ville et du poste d'incendie de la ville de Dawson.	Ville de Dawson	
*nouvelle* Instaurer un système de gestion du bâtiment pour l'hôtel de ville et la caserne de pompiers de Dawson afin d'optimiser le rendement des composants du système de chauffage, de ventilation et de climatisation.	Ville de Dawson	
Moderniser le centre communautaire de Mayo à la lumière d'une évaluation de son rendement énergétique pour le rendre plus écoénergétique.	Village de Mayo	En progression : Les systèmes d'éclairage à DEL et le calfeutrage ont été installés. D'autres améliorations sont prévues pour 2021-2022.

Mesure	Responsable	État d'avancement
Étudier la possibilité de remplacer le chauffage au diesel à Old Crow par un système de chauffage de district utilisant le saule – un arbre à croissance rapide qui pousse dans la région.	Gouvernement des Gwitchin Vuntut	En progression : Le gouvernement des Gwitchin Vuntut a entamé le plan de gestion de l'exploitation des ressources forestières, qui présentera des possibilités d'exploitation durable du saule et favorisera la récolte de bois de chauffage local.
Lancer un programme d'installation de compteurs d'eau et de réduction des purges d'eau.	Ville de Dawson	En progression : La phase de conception du programme est en cours.
En partenariat avec l'Université de la Saskatchewan, améliorer les procédures de vérification de l'efficacité énergétique dans les communautés des Gwich'in en vue d'effectuer des analyses plus complètes.	Conseil tribal des Gwich'in	En cours : Le Conseil tribal des Gwich'in collabore avec l'Université de la Saskatchewan à la formation des étudiants sur la sécurité énergétique dans le cadre du partenariat Community Appropriate Sustainable Energy Security.
<b>PRODUCTION D'ÉNERGIE</b>		
*nouvelle* Étudier la cartographie des ressources énergétiques du secteur de Dawson en collaborant potentiellement avec la Première nation des Tr'ondëk Hwëch'in.	Ville de Dawson	
Élaborer un plan d'action énergétique pour la région désignée en application de la Convention définitive des Inuvialuit d'ici 2021.	Société régionale inuvialuite	En progression : La version préliminaire du plan d'action énergétique a été rédigée, et les consultations communautaires sont en cours.
Construire une centrale solaire de 1,5 MW à Beaver Creek qui remplacera environ 60 % du diesel utilisé pour la production d'électricité dans la localité.	Première Nation de White River	En progression : L'avant-projet détaillé et les travaux préparatoires à la construction sont en cours. Des demandes de financement pour la construction et la mise en service sont en cours de préparation.



Mesure	Responsable	État d'avancement
Construire une centrale solaire à Old Crow qui répondra à 24 % des besoins en électricité et permettra que les génératrices au diesel soient éteintes pendant 2 200 heures chaque année.	Gouvernement des Gwitchin Vuntut	En progression : Le parc solaire d'Old Crow a commencé à produire de l'électricité au printemps de 2021, mais seulement à capacité réduite en attendant l'installation du système de commande de miniréseau et du système de stockage d'énergie sur piles. Le projet devrait être en pleine exploitation d'ici août 2021, comme prévu.
Installer une tour de mesure des vents pendant l'été 2020 pour mesurer si un projet éolien permettrait de répondre aux besoins en électricité d'Old Crow pendant l'hiver.	Gouvernement des Gwitchin Vuntut	Terminée : La tour de mesure des vents a été installée vers la fin de l'automne 2020. Elle recueille actuellement des données à partir d'un site sur la montagne Crow, qui présente un potentiel pour un projet éolien commercial.
Collaborer avec des organismes partenaires en vue de convertir la source d'énergie du campement des Gwich'in et la faire passer d'une pleine dépendance au diesel à une source d'énergie renouvelable hybride.	Conseil tribal des Gwich'in	En progression : Un système solaire sera installé à l'été 2021 qui répondra à la moitié des besoins en électricité du campement. Une proposition a été soumise voulant que le système réponde plutôt à la totalité de ces besoins. Des fonds ont également été obtenus pour financer deux chaudières à biomasse qui répondront à la moitié des besoins en chauffage du campement.
Continuer de chauffer la piscine publique de Mayo à l'énergie solaire.	Village de Mayo	En cours : Le chauffage de la piscine extérieure alimenté par l'énergie solaire contribue à la réduction des émissions de gaz à effet de serre et des coûts d'exploitation.

Mesure	Responsable	État d'avancement
<b>POPULATION ET ENVIRONNEMENT</b>		
*nouvelle* Surveiller les effets des changements climatiques et le renforcement des capacités dans les communautés des Gwich'in.	Conseil tribal des Gwich'in	
*nouvelle* Faire le suivi des changements environnementaux dans la région visée par l'entente avec les Gwich'in en améliorant la surveillance communautaire des lacs et des rivières.	Conseil tribal des Gwich'in	
Créer et amasser, en collaboration avec Savoir polaire Canada, des connaissances sur l'énergie durable, sur la souveraineté alimentaire ainsi que sur la revitalisation et la promotion des savoirs ancestraux autochtones.	Conseil tribal des Gwich'in	En attente de démarrage
<b>COLLECTIVITÉS</b>		
Créer des incitatifs pour des bâtiments, des entreprises et des pratiques commerciales écologiques.	Ville de Dawson	En attente de démarrage
Élaborer une stratégie sur les changements climatiques pour la région désignée en application de la Convention définitive des Inuvialuit d'ici 2021.	Société régionale inuvialuite	Terminée : La stratégie sur les changements climatiques a été approuvée en avril 2021.
*modifiée* Augmenter le nombre d'activités de prévention des feux à Haines Junction et sensibiliser les résidents à l'importance de ces pratiques.	Village de Haines Junction	
<b>INNOVATION</b>		
Créer un fonds de réserve pour les projets portant sur les changements climatiques, l'énergie et l'économie verte et le financer à partir du remboursement de la taxe sur le carbone.	Ville de Dawson	En attente de démarrage

Mesure	Responsable	État d'avancement
Établir de meilleures normes de service concernant la collecte des déchets, le déneigement et la vidange.	Ville de Dawson	En progression : Un nouveau camion à ordures économique a été acheté, et les différentes options de niveaux de service pour la collecte des déchets font actuellement l'objet d'un examen.
Examiner les options et mettre en place un vaste programme de compostage pour encourager les gens à réacheminer une quantité accrue de déchets alimentaires.	Ville de Dawson	En progression : Les stations de traitement du compost sont en service, et la collecte du compost en bordure de rue a été jugée prioritaire.
Avec l'assistance d'Égalité des genres Canada, travailler avec les artisanes des communautés du delta de Beaufort en vue de corriger les lacunes systémiques qui freinent leur accès à des débouchés commerciaux.	Conseil tribal des Gwich'in	En attente de démarrage
Poursuivre la recherche de partenariats en vue de trouver des solutions techniques novatrices permettant de réduire la dépendance au diesel dans la région visée par l'Entente avec les Gwich'in.	Conseil tribal des Gwich'in	En cours : Le Conseil tribal des Gwich'in travaille avec d'autres Premières nations et gouvernements afin de réduire la dépendance aux combustibles fossiles, notamment en appuyant des projets sur l'énergie verte, comme le projet éolien à Inuvik.
<b>LEADERSHIP</b>		
*nouvelle* Recruter un coordonnateur des changements climatiques qui s'attaquera aux priorités des Tr'ondëk Hwëch'in.	Première nation des Tr'ondëk Hwëch'in	
*nouvelle* Élaborer une vision et un plan d'action des Premières nations du Yukon sur le climat.	Conseil des Premières nations du Yukon et Assemblée des Premières nations – Région du Yukon	

Mesure	Responsable	État d'avancement
Créer un poste d'analyste de l'énergie et de la durabilité d'ici 2020. Cette personne accroîtra la capacité du Conseil des Premières nations du Yukon à aider les Premières nations dans le cadre de leurs projets, programmes et politiques visant l'utilisation de ressources renouvelables et la réduction des émissions de gaz à effet de serre, fournira des conseils et une vision pour la création d'une stratégie climatique pour ces nations et contribuera à améliorer leurs connaissances et leurs capacités en matière d'énergie.	Conseil des Premières nations du Yukon	Terminée : Le poste d'analyste de l'énergie et de la durabilité est en place depuis septembre 2020.
Élaborer un plan local de mise en œuvre et de production énergétique qui ciblera les activités visant à réduire la dépendance d'Old Crow aux combustibles fossiles et à respecter la résolution de 2019 de l'Assemblée générale de la Première nation des Gwitchin Vuntut consistant à devenir carboneutre d'ici 2030.	Gouvernement des Gwitchin Vuntut	En progression : Ce projet en est à l'étape de la collecte de données, et un sondage communautaire sur l'énergie est prévu pour l'été 2021.
Élaborer une politique relative aux activités et aux événements de la Ville, notamment en ce qui concerne l'utilisation des ressources, les déchets et l'efficacité énergétique.	Ville de Dawson	En progression : Cinq installations majeures de la Ville de Dawson ont été ajoutées dans la plateforme Portfolio Manager d'Energy Star.
Poursuivre la mise en œuvre du programme FutureXChange pour permettre aux jeunes du Nord de collaborer avec des jeunes d'autres régions en vue de concevoir des projets collectifs qui, en faisant appel aux savoirs autochtones, visent à réduire l'empreinte carbone dans la région visée par l'entente avec les Gwich'in.	Conseil tribal des Gwich'in	En cours : Le Conseil tribal des Gwich'in a collaboré avec l'organisme Youth Climate Lab à la conception du programme, qui a reçu un prix Clean50 en 2021.
Continuer d'organiser des ateliers sur la terminologie de l'énergie et des changements climatiques.	Société régionale inuvialuite	En cours : Le renouvellement du financement pour les ateliers sur la terminologie a été confirmé en 2021.